



INSTITUT DE CONSEIL ET D'APPUI TECHNIQUE

Etablissement Public à Caractère Agricole

Siège : Lomé - Cacavéli.

BP : 20 804 - Tél. (228) 22 50 42 28 /22 25 37 73 - Fax. (228) 22 50 42 29 - E. mail :

icat@rdd.tg

Lomé - TOGO

.....

DIRECTION REGIONALE ICAT MARITIME

BP 150 – Tél. (228) 23 30 02 95 - Fax (228) 23 30 00 67 - E. mail :

icatmaritme@yahoo.fr

TSEVIE (TOGO)

RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL ICAT DRM 2019



Janvier 2019

INTRODUCTION

Les activités de l'exercice agricole 2019 réalisées dans la Maritime se sont inscrites dans la mise en œuvre du Plan de travail et budget annuel (PTBA) qui a pris en compte les actions des nouvelles orientations de l'appui conseil agricole en lien avec la vision du plan national de Développement (PND) dans son axe 2. Ceci a contraint l'ICAT à élaboré une nouvelle stratégie d'appui conseil dont l'exécution a démarré en avril 2019. Pour permettre une mise à niveau de tout le dispositif opérationnel de l'ICAT, des réunions régionales de renforcement des capacités ont été organisées. L'application de cette nouvelle stratégie a guidé le personnel technique dans la réalisation des différentes activités traditionnelles de l'ICAT et les activités spécifiques telles que : PASA, PPAAO, ProSécAI, PDRD, PARTAM et PBVM.

Ces activités d'appui conseil technique des producteurs et de leurs organisations se sont déroulées en région à travers un transfert de technologies et d'accompagnement dans le but (i) d'un renforcement de capacité tant des agents d'appui accompagnement que des producteurs, (ii) d'une amélioration de la productivité agricole et animale, (iii) d'une meilleure structuration du monde rural et (iv) d'une efficience dans la coordination et dans le suivi évaluation des activités.

Les différents résultats attendus sont consignés dans la nouvelle stratégie d'appui conseil.

Au terme de l'exercice agricole et dans le contexte de la gestion axée sur les résultats (GAR), il est nécessaire que la Direction régionale ICAT Maritime fasse le point des activités menées ainsi que les résultats obtenus, dégager les points forts, les points faibles et les opportunités en vue d'une bonne gestion de la suite de la campagne agricole 2019-2020.

Le présent rapport retrace les principaux résultats de l'appui conseil technique obtenus dans la région maritime et s'articule autour des principaux points suivants :

- (1) le contexte général de déroulement de l'exercice agricole en région,
- (2) les objectifs et principaux indicateurs de performances de l'exercice agricole,
- (3) approche méthodologique d'intervention
- (4) le dispositif de base et outil d'appui conseil

- (5) les activités menées et les résultats obtenus,
- (6) les activités de coordination, de suivi-évaluation et
- (7) les contraintes et difficultés rencontrées
- (8) les suggestions pour relever les défis
- (9) Les perspectives

I. Contexte du déroulement de l'exercice agricole

Les activités d'appui accompagnement de l'ICAT-maritime se sont déroulées au cours de l'exercice agricole 2019 dans divers contextes notamment:

1.1. Sur les plans politiques et stratégiques

L'Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT) a mené des activités d'appui formatif et d'accompagnement des producteurs dans le sens d'accroître la productivité, d'améliorer les pratiques d'élevage et de l'appui aux Organisations Paysannes (OP) pour leur constitution et mutation en sociétés coopératives conformément à l'acte uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA). L'ICAT a également exécuté des activités aux près des acteurs des chaînes de valeur dans le sens d'améliorer la structuration de ces acteurs, la productivité et la rentabilité des entreprises agricoles. La réalisation de ces activités s'est déroulée dans le respect des nouvelles orientations d'appui conseil exigées par le PND dans son axe 2 en lien avec le nouveau contrat de performance d'où découle la stratégie d'appui conseil de l'ICAT.

Au titre de l'exercice agricole 2019-2020, l'ICAT a signé avec le MAPAH un nouveau contrat de performance fixant de nouveaux indicateurs avec des valeurs cibles à atteindre dans les principaux domaines d'intervention de l'ICAT. Ce contrat de performance a été traduit au niveau des Conseillers Techniques de Gestion des Exploitations Agricoles (CTGEA) par une fiche de contrat de performance dénommée « Evaluation de la performance du CTGEA ou CTGEA/EP. Ces fiches sont déjà à la disposition des CTGEA et renseignées en vue d'une évaluation de l'exercice agricole 2019.

Il faut noter aussi que la réalisation des activités surtout au cours du dernier trimestre s'est déroulée dans le respect du contrat que l'ICAT a signé avec MIFA lui fixant un objectif à atteindre en termes du nombre d'acteurs à accompagner pour le financement et le recouvrement du crédit.

1.2. Sur les plans organisationnel et fonctionnel

Sur le plan organisationnel, la DRM est dotée d'un dispositif opérationnel à différents niveaux :

❖ Niveau régional

Une Direction régionale dirigée par une Directrice. Elle compte trois (03) services techniques et un service administratif et financier à savoir :

- SVAPA : Service vulgarisation et appui à la production agricole dirigé par un Chef de service ;
- SADC : Service appui au développement coopératif dirigé par un Chef de service ;
- SSE : Service suivi-évaluation dirigé par un Chef de service ;
- SAF : Service administratif et financier dirigé par un Chef de service.

Le dispositif de base en charge de la mise en œuvre des différents programmes est constitué de :

❖ Niveau Préfectoral (Agences ICAT)

La mise en œuvre des nouvelles orientations de l'appui conseil agricole exige des remaniements au sein du dispositif technique de l'ICAT au niveau agence notamment :

- le redécoupage de chaque agence en zones qui offrent beaucoup de potentialités agricoles ;
- le redéploiement de chaque agent sauf le CAG et le TS EP dans une zone ;
- la nomination des CrA, TS PV et OPEA en CTGEA ;
- la nomination des TS EP en CTGEA/EP

Les Agences sont toujours dirigées par le Chef d'Agence (CAG) qui coordonne les activités. Les CTGEA EP, vu la spécificité de leur domaine, doivent exécuter toutes les activités de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture dans toute l'agence.

La région maritime compte alors sept (07) CAG et quarante-neuf (49) CTGEA dont 6 CTGEA/EP.

❖ Niveau zones

Ce sont des Conseillers Techniques de Gestion des Exploitations Agricoles (CTGEA) qui sont en contact direct avec les acteurs des chaînes de valeur dans les villages et cantons. Ils sont au nombre de 44 dans la région.

Sur le plan fonctionnel, les activités de l'exercice agricole 2019 se sont aussi déroulées conformément à la mise en œuvre des principales recommandations issues de la réunion technique d'analyse des résultats de l'exercice agricole 2018 et de programmation de l'exercice agricole 2019 tenue à l'hôtel ISIS, à Atakpamé les 14 et 15 mars 2019, de la 11^{ème} édition du Forum national du paysan togolais (FNPT) tenu à Kara du 11 au 13 avril 2019 et de l'atelier bilan à mi-parcours de l'ICAT tenu en septembre 2019.

Au retour de l'atelier bilan de l'exercice agricole 2018 et perspectives 2019, la situation des recommandations formulées et la nouvelle stratégie d'appui conseil ont fait l'objet de partage au niveau de tous les services et Agences de la Direction régionale en vue de faire une large diffusion et une meilleure appropriation. L'exécution des recommandations de l'atelier bilan a fait l'objet des évaluations trimestrielles, semestrielle et annuelle.

Dans le cadre de la nouvelle dynamique, il est créé à la direction régionale, deux (02) commissions chargées de missions spécifiques en lien avec les orientations du MAPAH. Il s'agit de :

- (i) la Commission de recherche de marchés et du financement (CRMF) au profit des acteurs des CVA et de développement des relations avec les partenaires notamment la cellule régionale du MIFA (CR/MIFA) pour la promotion du financement inclusif. Cette commission est composée de CSAF, CSSE et CSADC et est sous la coordination de la Directrice régionale.
- (ii) la Commission régionale de gestion d'une base de données régionales sur les fournisseurs d'intrants/équipements agricoles et prestataires de services agricoles

(labour, semis, traitement phytosanitaire, ...) et de négociation des contrats de livraison et de prestation au profit des acteurs des CVA des filières promues (CRFPS). Elle est composée de CSVAPA, AVAPA, AFLEA et est sous la coordination de la Directrice régionale.

1.3. Moyens mis en œuvre (Cf SAF)

1.4. La pluviosité et ses incidences

❖ Pluviosité

Les hauteurs de pluies des 7 Agences ont été relevées dans 53 stations réparties comme suit : Avé (5) ; Golfe (7) ; Lacs (21) ; Vo (5) ; Yoto (10) ; Zio Nord (2) et Zio-Sud (3).

Pluies précoces : ces pluies ont démarré en janvier dans toute la région avec une hauteur pluviométrique moyenne de 21,14 mm en 1,09 jour supérieure à celle de janvier 2018 (2,61 mm en 0,29 jour).

Grande saison pluvieuse

Le démarrage des pluies a été effectif dans toute la région à partir de mars sauf dans les Agences Vo, Zio Nord et Zio Sud.

Elles se sont **réellement installées** à partir de mai et se sont poursuivies jusqu'à fin juin où le pic est atteint (191,4 mm en 7,28 jours).

Les pluies sont inégalement réparties dans le temps et dans toute la région. Des poches de sécheresse ont été constatées dans les agences Vo, Lacs plus précisément dans la préfecture de Bas-mono, Zio Nord et Zio Sud dans la 3^{ème} décade de mars jusqu'à fin avril.

Petite saison pluvieuse

Les pluies de la petite saison ont démarré dans la deuxième quinzaine d'août avec une hauteur pluviométrique de 22,93 mm en 1,38 jours. Elles se sont installées en septembre avec une hauteur pluviométrique de 147,75 mm en 7,68 jours et se sont poursuivies en octobre où le pic est atteint (232,41 mm en 11,33 jours). Ces pluies ont connu une baisse considérable à partir de novembre (73,44 mm en 4,26 jours).

D'une manière générale, les pluies, surtout celles de la grande saison, sont inégalement réparties dans le temps et dans presque toutes les préfectures de région.

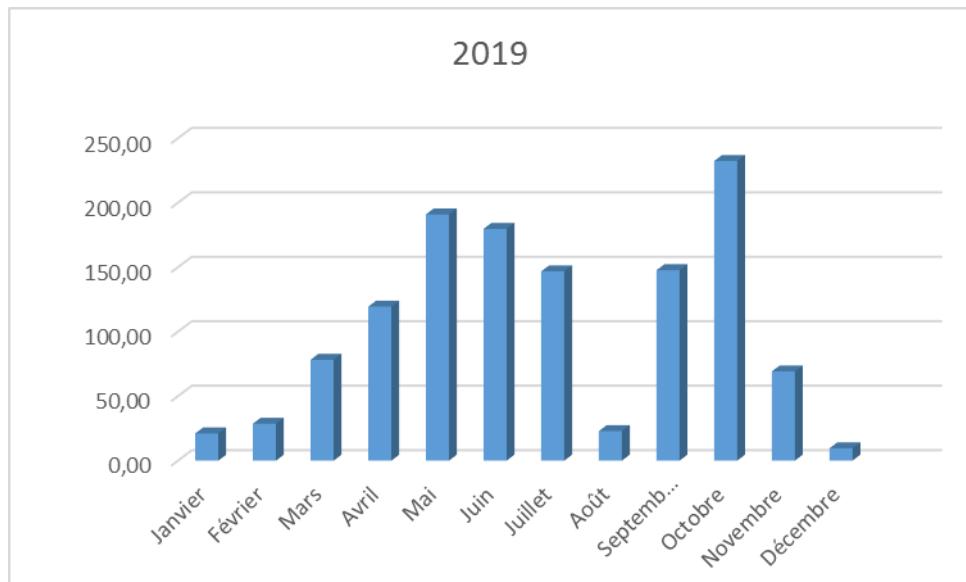


Figure 1: Moyenne pluviométrique mensuelle régionale de l'exercice agricole 2019

De façon générale, la région a enregistré au cours de cet exercice agricole, une hauteur moyenne pluviométrique de 1246,86 mm en 59,67 jours. Comparativement aux hauteurs pluviométriques de 2018 (1118,41 mm en 53,44 jours), de 2017 (1084,09 mm en 60,82 jours), 2016 (1053,01 mm et 56,82 jours), 2015 (955,42 mm en 57,16 jours) et 2014 (1058,65 mm en 71,01 jours), l'année 2019 a connu une pluviosité plus abondante.

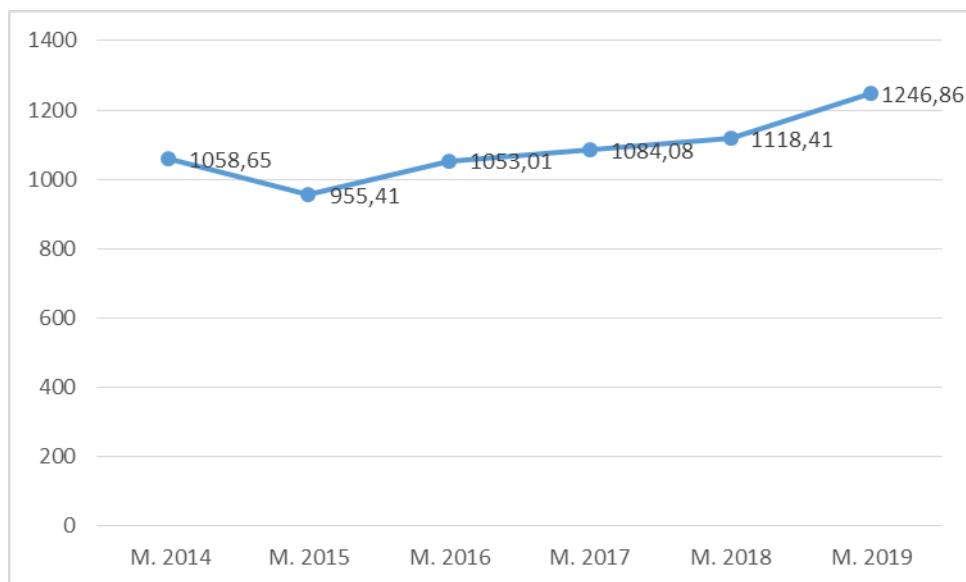


Figure 2 : Variabilité interannuelle (cumuls annuels des hauteurs moyennes mensuelles de pluie)

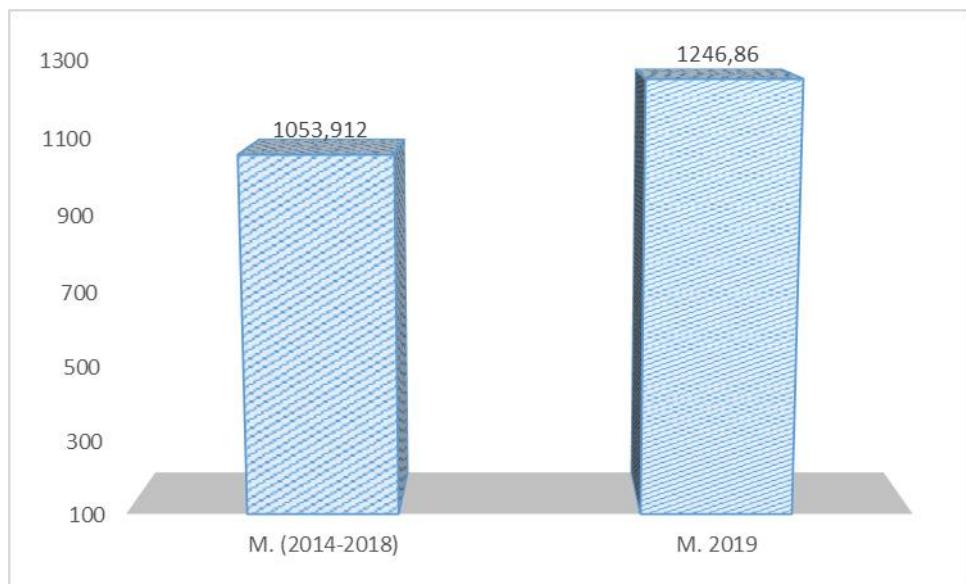


Fig 3 : Comparaison cumul moyen 2019 et moyenne des cumuls moyens des 5 dernières années (2014-2018)

Les moyennes mensuelles et les cumuls des hauteurs pluviométriques (mm) et du nombre de jours de pluies de l'exercice agricole 2019 comparées aux années 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018 sont en annexe 1.

❖ Incidences

Le démarrage précoce des pluies dans toutes les préfectures de la région a favorisé le semis de maïs dans les bas-fonds. La pluviosité de mars a permis la récolte de manioc de la campagne agricole 2018-2019 et les travaux de préparation de sol pour la nouvelle campagne.

L'installation des pluies à partir de mai a facilité la mise en place effective des parcelles de maïs et de manioc jusqu'au début juin pour les retardataires et les opérations d'entretien. Les poches de sécheresse de fin mars à fin avril ont entraîné :

- des perturbations dans le développement végétatif des plants. Certaines parcelles installées en fin mars et début avril ont été reprises avec l'installation des pluies en mai.
- le retard dans la mise en place des parcelles ;
- le retard dans les opérations des entretiens culturaux notamment l'épandage des engrangés à temps;

Ces poches de sécheresse ont favorisé également l'attaque des plants de maïs par les chenilles légionnaires par endroit mais sans incidence majeure sur la culture à cause de la reprise des pluies en mai et de l'intervention spontanée des producteurs à travers l'utilisation des produits de traitement comme Emacot.

Les pluies abondantes surtout de la petite saison ont entraîné des engorgements de parcelles et des inondations sur le périmètre rizicole de Mission Tové, d'Agoméglozou et la ZAAP d'Akodessewa sans dégâts considérables sur les 2 périmètres irrigués puisque quelque temps après il y a eu étiage.

II. les objectifs et principaux indicateurs de performances de l'exercice agricole,

Au cours de cet exercice agricole, l'ICAT a pour mission de (i) améliorer la structuration des acteurs de chaines valeur agricoles (CVA), (ii) améliorer l'accès aux marchés et au financement par les acteurs de Chaines de Valeur Agricoles (CVA), (iii) améliorer la productivité des exploitations agricoles à travers l'accompagnement des producteurs dans la mise en œuvre de leurs activités

2.1. Améliorer la structuration des acteurs de chaines valeur agricoles (CVA)

Dans ce domaine, la direction régionale maritime a pour mission d'appuyer la constitution de 100 sociétés coopératives (SCOOPS et COOP-CA), l'immatriculation de 40 sociétés coopératives (SCOOPS et COOP-CA) et la tenue de 80 AGO des SCOOPS et COOP-CA constituées

2.2. Améliorer l'accès aux marchés et au financement par les acteurs de Chaines de Valeur Agricoles (CVA)

Selon la stratégie d'appui conseil de l'ICAT, les activités suivantes doivent être réalisées au cours de cet exercice agricole: (i) appui à la demande de financement des activités des coopératives / autres groupes et des *gros* producteurs individuels, (ii) appui à la constitution des dossiers de crédit à transmettre à MIFA, (iii) appui à la signature de contrats entre agrégateurs et producteurs, (iv) appui à la signature de contrat entre producteurs et prestataires de services et (v) suivi du recouvrement du crédit octroyé

2.3. Améliorer la productivité des exploitations agricoles à travers l'accompagnement des producteurs dans la mise en œuvre de leurs activités

❖ *Dans le domaine de la production végétale vivrière et de rente*

En rappel, l'appui conseil technique de l'ICAT aux acteurs devrait permettre d'atteindre au terme de la campagne des rendements minima de 2500 kg/ha pour le maïs et de 3000 kg/ha pour le riz pluvial paddy, 4000 kg/ha pour le riz irrigué paddy, 1500 Kg/ha pour le soja, 1500 Kg/ha pour le sorgho et 20000 kg/ha pour le manioc. Cet appui devrait permettre d'installer 21500 PPS, 86 CEA et 35 UD.

❖ *Dans le domaine de la production animale et halieutique*

Dans le domaine de la production animale, l'ICAT a l'obligation d'appuyer la mise en place et la conduite de 715 UES toutes espèces confondues, 20 étangs piscicoles et la réduction des taux de mortalité à 15% pour les volailles, 10% pour les petits ruminants et 15% pour les porcs.

III. Aproche méthodologique d'intervention

Pour que ces objectifs précités soient atteints, l'ICAT a développé une approche méthodologique qui consiste à viser les grandes zones à forte intensité et potentialité agricoles et les zones d'intervention des projets/programmes prioritaires stratégiques afin d'assurer une bonne couverture des zones d'intervention et que l'appui conseil puisse atteindre un maximum d'acteurs de CVA.

La réalisation des activités doit suivre la progression suivante :

- (i)** informer et sensibiliser les acteurs à travers des réunions foraines;
- (ii)** recenser les acteurs ;
- (iii)**organiser les producteurs/acteurs,
- (iv)** identifier les besoins de marché aux fins de contractualisation,
- (v)** identifier les besoins pour la production,

- (vi) mettre en relation les producteurs, les prestataires de services et les fournisseurs d'intrants,
- (vii) faciliter l'accès au crédit/financement par les producteurs;
- (viii) accompagner la mise en œuvre des activités des producteurs/acteurs à travers le renforcement de leurs capacités et le transfert de technologies aux acteurs (producteurs/éleveurs essentiellement) à travers des outils tels que UD, PPS, UES, CEA, le CEF/CGE (conseil à l'exploitation familiale), FBS ; Suivi-accompagnement

Pour permettre une meilleure visibilité des actions de l'ICAT, des supports et des canaux de communication sur des thématiques agricoles et agro-alimentaires au profit des acteurs des chaînes de valeur suivants sont utilisés: fiches et brochures techniques, référentiels technico-économiques (RTE), boîtes à images (BI), affiches, posters,... ; ensuite les canaux de diffusion : medias (radios, TV, presses, journaux,...), les technologies de l'information et de la communication (TIC).

IV. Le dispositif de base et outil d'appui conseil

4.1. Le dispositif de base

4.1.1. Sur le plan de l'organisation

Tableau 4.1 : Situation des agents techniques

Poste	Effectif total des agents	Effectif des agents opérationnels
CTGEA	53	49
CAG	7	6
CS	4	4
Assistants	5	5
Total	69	64

Au total, 64 agents ont participé effectivement à la mise en œuvre des activités de vulgarisation dans la région maritime. L'écart par rapport à l'effectif total d'agents opérationnels (69) est dû aux cas de maladies qui ont rendu certains invalides.

4.1.2. Sur le plan de cibles touchées

Au cours de l'exercice agricole 2019, les activités d'appui accompagnement ont permis de toucher 5787 acteurs de CVA/producteurs individuels et 18100 producteurs membres de 1135 groupes de contact (GC) (détails, voir annexe 2).

4.2. Outils d'appui conseil mis en œuvre

Selon la méthodologie d'intervention pour assurer le renforcement des capacités et le transfert de technologies aux acteurs (producteurs/éleveurs essentiellement), l'ICAT a fait usage des outils de vulgarisation tels que : UD, CEA, UES, PPS. Au cours de cet exercice agricole, au total, 14 UD, 182 CEA, 1050 UES et 16833 PPS ont été installées et conduites.

V. Activités menées et résultats obtenus

5.1. Information et sensibilisation des acteurs : tenue des réunions foraines

L'objectif poursuivi par les séances de sensibilisation des acteurs dans les villages ou localités est d'informer les producteurs/éleveurs ou les acteurs sur les dispositions pratiques à prendre pour le démarrage de la campagne agricole, les bonnes pratiques agricoles à adopter, les objectifs du PND et la stratégie de mise en œuvre, le MIFA et ses instruments d'exécution (les services offerts, l'accompagnement technique proposé et les engagements attendus de chaque acteur), l'importance de s'organiser en coopératives selon l'OHADA et la structuration des filières, l'importance de l'enrôlement des acteurs de CVA.

Le tableau 5.1 ressort les résultats du lancement de la campagne

Tableau 5.1 : Situation des séances de sensibilisation : réunions foraines

Agences	Nombre de réunions foraines	Acteurs touchés				Nbre de Fournisseurs d'intrants, prestataires de services etc.)	
		Nbre total de participants			Nbre d'Agrégateurs		
		H	F	T			
Avé	112	1938	1643	3581	2	0	
Golfe	20	556	641	1197	11	11	
Lacs	13	664	506	1170	1	0	
Vo	17	638	886	1524	78	3	
Yoto	67	965	663	1628	20	4	
Zio Nord	10	497	233	730	8	9	
Zio Sud	54	1076	1055	2131	0	0	
TOTAL	293	6334	5627	11961	120	27	

Au total, 11961 acteurs dont 120 agrégateurs et 27 fournisseurs d'intrants et prestataires ont été sensibilisés au cours de 293 réunions.

Ces réunions foraines ont eu lieu essentiellement au cours du 2^{ème} semestre après les formations de mise à niveau sur les nouvelles orientations du MAPAH.

Les réactions des producteurs au cours des séances sont consignées dans le tableau 5.2.

Tableau 5.2 : Réactions des producteurs (principaux problèmes ou difficultés

Soulevés par les producteurs)

Centre d'intérêt	Problèmes ou difficultés	Approches de solutions proposées
Pluviométrie	→ Dégâts de la production dus aux aléas climatiques après utilisation du crédit	Il a été proposé aux participants de prendre des mesures nécessaires pour prévenir ces risques. Il s'agit de: → semer à la bonne période avec des semences certifiées de variété à cycle court adaptées au changement climatique;

		<ul style="list-style-type: none"> → caler les cultures → pratiquer également le reboisement → utiliser du mycotri qui permet aux plants de résister contre la sécheresse → MIFA a prévu des assurances et les enquêtes pour étudier la faisabilité a déjà commencé
Intrants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> → Insuffisance des intrants → Retard dans la mise place des intrants par rapport au démarrage de la campagne 	<p>Comme approches de solutions proposées, il a été dit aux producteurs de:</p> <ul style="list-style-type: none"> → Prendre des dispositions pour que l'évaluation des besoins en intrants se fassent à temps et en quantité réelle et correspondante à la superficie totale déclarée ; → MIFA prendra aussi des dispositions pour des livraisons groupées et au siège des coopératives pour que l'accès soit facile
Commercialisation des produits agricoles	<ul style="list-style-type: none"> → Prix de vente des produits vivriers non rémunérateur → Mauvais état des pistes → Mauvaise organisation des ventes 	<ul style="list-style-type: none"> → Se faire former sur le marketing et l'élaboration des comptes d'exploitation prévisionnels → Bien maîtriser les clauses du contrat avant la signature du contrat avec l'agréateur trouvé → Entretenir régulièrement les pistes rurales ; → Faire développer l'interprofession entre les acteurs ;
Autres centres d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> → Destruction des cultures par la transhumance → Nombre insuffisant de tracteurs, de motoculteurs → Faible performance des animaux de races locales → Insuffisance de vétérinaires sur le terrain pour les soins des animaux 	<ul style="list-style-type: none"> → Ne pas exploiter les couloirs de transhumance ; → S'organiser en coopérative pour acheter ces machines agricoles grâce à MIFA ou PNPER et faire des prestations de service → Introduire des géniteurs performants dans le cheptel → Prendre attache avec les TS EP et les AVE dans les localités



Photo : réunion foraine dans Lacs



Photo : Réunion foraine à Yotokopé (Yoto)

5.2. Enrôlement/Recensement des acteurs de CVA

Dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles orientations du MAPAH en lien avec le PND, il était question de disposer d'un fichier général de tous les acteurs afin de pouvoir mieux les organiser en chaînes de valeur agricoles. Ainsi, des techniciens de l'ICAT, ITRA, NSCT, CTOP et autres ONG ont été formés les 18 et 19 avril 2019 sur la technique de l'enrôlement des acteurs avec l'application DATAWISE installée sur des tablettes utilisées dans le cadre de cette opération. Après la formation, l'opération de l'enrôlement a été lancée et les CTGEA ont procédé à l'enrôlement sur la base de calendrier établi lors des réunions foraines qui est généralement réajusté selon la disponibilité des acteurs. Le tableau 5.3 présente la situation des acteurs enrôlés.

Tableau 5.3 : Situation de l'enrôlement/recensement des acteurs de CVA

Agence	Nombres d'acteurs de CVA touchés							
	Nbre Producteurs/éleveurs /pécheurs			Nbre d'agréateurs			Nbre fournisseurs d'intrants, prestataires de services etc.	Total
	H	F	T	H	F	T		
Avé	537	553	1090	1	0	1	1	1092
Golfe	398	375	773	9	0	9	5	787
Lacs	734	617	1351	0	0	0	1	1352
Vo	442	711	1153	10	0	10	1	1082
Yoto	193	189	382	20	0	20	0	402
Zio Nord	477	193	670	3	0	3	3	2676
Zio Sud	249	144	393	0	0	379	14	0
TOTAL	3030	2782	5812	43	0	422	25	7391

Au total, 7391 acteurs de CVA toute catégorie confondue ont été enrôlés. Les difficultés suivantes ont été rencontrées lors de cette opération :

- Insuffisance dans le relais de l'information sur l'enrôlement au niveau des villages
- Refus/Réticence de se faire enrôler à cause des élections locales en cours dans la même période
- Démarrage tardif de l'opération
- 4 Tablettes cassées par accident et 1 en panne répétitive
- Insuffisance de moyens

5.3. Organisation des producteurs et identification des besoins de marchés aux fins de contractualisation

Les résultats obtenus sont présentés dans les tableau 5.4 et 5.5

Tableau 5.4 : Situation du processus de contractualisation en cours

Nº	Filières	Contractualisation en cours (constitution de dossiers)			Observations/constraintes/difficultés
		Noms Groupe/OP	Eff. mbres	Noms Agrégateurs	
1	Ananas	Mondo, Attenua, Enyonam, Emmanuel	60 dont 24 femmes	ESOP ANANAS	Pas de compromis sur les clauses du contrat
2	Riz	Bionature, N'TSIFAFA	147 dont 65 femmes	ESOP Riz, OPHIR MIMOSA	Pas de compromis sur les clauses du contrat
3	Tomate	Union Cantonale des Coopératives de production de Tomate (UCCT), Union des Sociétés Coopératives du Togo (USCOAT)	213 dont 53 femmes	Tanko Timati	Retard dans la signature du contrat alors que le prix de tomate chute sur le marché
4	Aubergine	SCOOPS Novissi	20 dont 6 femmes	M. KPEGLO	Contrat non signé car l'agrégeateur n'est plus revenu

Tableau 5.5 : Situation des contrats signés

Nº	Filières	CONTRATS SIGNÉS					Observations/constraintes/difficultés
		Noms Groupe/OP	Eff. mbres	Noms Agrégateurs	Qté produits (T)	Chiffre d'affaires pour les producteurs (Cible)	
1	Riz	VEVEDODO, CPE (Cercle des Producteurs Emergents) ; GAMESU, Moutchouni, Chaîne d'or, Kekeli	266 dont 104 f	OPHIR MIMOSA, SOGEMEF, ESOP AGOU	163,475	25119840	Pas encore de récolte; Démarrage des activités avant le financement qui est fait très tardivement; Retard dans la mise en place des intrants; toutes les prestations ne sont pas financées
2	Maïs	ZAAP	119 dont 43 f				

3	Manioc	Novikpokpo	26 dont 9 f				
2	Soja	UGAVY, ASSILASSIME, KEKELI, LUMIERE, MAWOUSSI, Libérés de la pauvreté	320 dont 74 f	CCAGRO GREEN, CONQUISTADOR	339,8	63622000	
3	Mangue	Pro Mangue	5	HPW	75t/semaine		
4	Poisson	Ahédadaneyito, Améyédzéamé, Etoile de Mer, Etonam, Fafagnon, Kekléli Klenam, Le Changement, Marins pêcheurs, Mawukomayo, Milonmianowo, Névamé, Shalom, Volonté, Agakpé, COOP CA PB, Djidula, La vie Nubueké, Espoir, Lonlon, FEP, Godwin, les Héritiers, Nouvelle vie, COOPEP Baya Togo	315 dont 228 f	SCOOPS Sea lion, SCOOPS Mawubedzibe, SCOOPS Golgotha, SCOOPS Mawunyo, SCOOPS RAPA, SCOOPS Dogbeda, SCOOPS Tsonaklé, SCOOPS FCPF, SCOOPS Lonlongno, SCOOPS Dieu Donné, SCOOPS FRPM,	177,5	301 078 401	
Total chiffre d'affaires (cible)					389 820 241		

Il faut noter que les dossiers de financement sont constitués pour 9 groupes et la contractualisation est en cours. Les agrégateurs trouvés sont ESOP ANANAS pour la filière ananas, ESOP Riz, OPHIR MIMOSA pour la filière Riz, Tanko Timati pour la filière Tomate, CCSAGRO GREEN, WEST LAND pour la filière soja.

Il faut signaler également que les contrats sont signés pour 39 groupes toute filière confondue et exécutés en partie pour la filière riz avec une quantité de 163,475 tonnes de riz produits.

5.4. Organisation des producteurs, identification leurs besoins de production et facilitation de leur mise en relation avec des fournisseurs d'intrants/équipements/matériels agricoles) et des prestataires de services

Pour cet exercice agricole, la région Maritime a encore appuyé les producteurs dans l'identification, l'acquisition et l'utilisation des intrants agricoles sur les parcelles de production suivie et d'apprentissage. Le tableau 5.6 présente la situation des différents intrants acquis et utilisés.

Tableau 5.6: Situation des intrants agricoles consommés et de matériels /équipements acquis

Intrants	Unité	Quantité totale consommée	Fournisseurs /Sources	Part de la quantité consommée sous contrats (MIFA)	Fournisseurs contractants
Engrais					
NPK 15 15 15	Kg	739500	Elysée cotrane, Agro shop, Magasin local privé, BioChem/BIOCAM, CAGIA	35650	ELISE COTRANE, BIO CHEM, CAGIA, BIOCAM
Semences et plants					
Maïs	Kg	70163	ITRA, semenciers, CAGIA, ProSécAl, Privé	2020	ProSécAl, CAGIA
Riz	Kg	31408,5	ITRA, ESOP Kovié, semenciers, Semenciers Kovie ESOP AGOU, CAGIA	8688,5	ESOP AGOU, OPHIR MIMOSA
Soja	Kg	33679	Conquistador, ARE TOGO, CAT-SARL, West land, CCAGRO GREEN, ProSecAl, Semenciers, privés	25309	West land, CCAGRO GREEN, ARE TOGO, Conquistador, CAT-SARL
Tomate	g	31950	Togo semences, Monfith, Distributeurs locaux, Privés		
oignon	g	120200	Togo semences, Monfith, Distributeurs locaux, Privés		
Piment	g	23050	Togo semences, Monfith, Distributeurs locaux, Privés		
Boutures de PDCO	Unité	93600	ProSecAl et Privé		
Pesticides					

Insecticides	Litre	14731,25	STIEA, SPROCA, Privé, Monfith	72	MONFITH
Herbicides	Litre	37471	STIEA, TRESOR VERT, Privés, MONFITH, SPROCA	795	MONFITH, SAVANA
Mycotri	Kg	1967,5	PPAAO		
Innoculum	Kg	726	PPAAO		
Poudre de neem	Kg	13,5	FAO		
Matériels /équipements					
Motoculteurs	nbre	17	PARTAM, MIFA, STIEA	15	PARTAM/MIFA
Pulverisateurs	nbre	14	STIEA		

Au total, 739500 Kg d'engrais NPK, 843750 kg d'engrais urée, 70163 kg de semences maïs, 31408,5 kg de semences riz et 33679 kg de semences soja ont été consommés dont 35650 kg d'engrais NPK, 15325 kg d'engrais urée, 2020 kg de semences maïs, 8688,5 kg de semences riz et 25309 kg de semences soja consommés sous forme contractuelle dans le cadre de MIFA.

Il faut noter en outre que 1967,5 kg de mycotri et 3000 sachets d'innoculum dont 726 utilisés ont été subventionnés dans le cadre de PPAAO et 54 kg de semences maïs, 450 kg d'engrais NPK, 450 kg d'engrais urée et 13,5 kg de poudre de neem dans le cadre de projet FAO lutte contre la chenille légionnaire.

5.5. Appui à la constitution de dossiers pour l'accès au financement agricole par les producteurs à travers le processus du MIFA

Dans le cadre de la collaboration entre ICAT et MIFA concrétisée par un contrat de partenariat, l'ICAT, région maritime a appuyé les producteurs à constituer leur dossier pour l'accès au financement agricole à travers le processus du MIFA. Les résultats obtenus sont présentés dans les tableaux 5.7, 5.8 et 5.9

Tableau 5.7 : Situation détaillée des acteurs de CVA et des financements accordés

Tableau 5.8 : Indicateurs de réalisations de l'appui au financement agricole des acteurs de CVA (processus MIFA) : cas des groupes /OP

N°	Indicateurs de résultats (informations à renseigner)	Valeur réalisée	Observations
Octroi de crédits			
1	Nombre de groupes/OP appuyés dans la demande de financement de leurs activités	48	
2	Nombre de dossiers de demande de crédits (de groupes/OP) constitués et transmis à MIFA	39	
3	Nombre de dossiers de demande de crédits financés (<i>nombre de groupes/OP financés</i>)	14	
4	Taux de réalisation de financement de groupes/OP appuyés	36	
5	Montant/volume de crédits octroyés (en F.CFA)	81793500	

Tableau 5.9 : Indicateurs de réalisations de l'appui au financement agricole des acteurs de CVA (processus MIFA) : cas des gros producteurs individuels

N°	Indicateurs de résultats (informations à renseigner)	Valeur réalisée	Observations
Octroi de crédits			
1	Nombre de gros producteurs individuels appuyés dans la demande de financement de leurs activités	0	
2	Nombre de dossiers de demande de crédits (de gros producteurs) constitués et transmis à MIFA	0	
3	Nombre de dossiers de demande de crédits financés (<i>nombre de gros producteurs individuels financés</i>)	0	
4	Taux de réalisation de financement de gros producteurs individuels appuyés	0	
5	Montant/volume de crédits octroyés (en F.CFA)	0	

A la fin de l'exercice agricole, 48 dossiers de financement ont été constitués et transmis à MIFA dont 39 financés avec 81793500 Fcfa comme crédits accordés. La région a enregistré un taux de réalisation de financement de 36%. Les performances réalisées sont faibles ; ceci à cause du fait que les techniciens ne maîtrise pas parfaitement les outils de travail de MIFA étant donné que l'ICAT est à son début par rapport au processus.

5.6. Accompagnement technique dans la mise en œuvre des activités des producteurs/acteurs

Dans le souci d'améliorer la prestation des agents d'appui conseil de l'institut (ICAT) et dans la perspective d'une amélioration de la productivité des exploitations agricoles et du développement coopératif des acteurs de CVA, plusieurs activités concourant à un renforcement de compétences non seulement du personnel technique de l'ICAT mais aussi des acteurs des chaînes de valeur, ont été menées.

5.6.1. Renforcement des compétences / capacités des acteurs

5.6.1.1. Renforcement des compétences du personnel opérationnel

a. Sur le plan national

Les résultats obtenus à ce niveau sont présentés dans le tableau 5.10

Tableau 5.10: situation de la formation du personnel sur le plan national

Domaines	N°	Principales thématiques de formation du personnel sur le plan national	Indicateurs de réalisations	Source de financement/ Partenaires
PV	1	Renforcement de capacité de surveillance épidémiologique de réseau d'épidémi-surveillance des maladies animales au Togo	1 CTGEA/EP	FAO
	2	Formation sur les techniques d'animation de base au profit des encadreurs de l'ICAT	3 CAG et 1 CSSE. Rapport disponible	COLEACP et ICAT
	3	Formation sur les animations pédagogiques (Protection des cultures/Usage sécurisé des pesticides) au profit des encadreurs de l'ICAT au Togo	3 CAG et 1 CSSE. Rapport disponible	COLEACP et ICAT
	4	Atelier régional de formation et de sensibilisation des producteurs et des techniciens agricoles sur la lutte contre la chenille légionnaire	2 CTGEA et 5 CAG	DPV

	5	Formation des formateurs sur la lutte intégrée contre la chenille légionnaire d'automne et sur les outils de gestion de ce ravageur	CSSE et CSVAPA. Rapport de formation disponible	FAO/ESA, DPV, ITRA
PAH	6	Formation des agents vulgarisateurs et des producteurs leaders sur la connaissance et les méthodes de lutte contre la Chenille légionnaire d'Automne au Togo	18 CTGEA dont 4 femmes, 7 CAG, CSSE, CSVAPA. Rapport de formation disponible	FAO/ESA, DPV, ITRA
	7	Formation sur la chenille légionnaire d'automne par la méthode de champ école des producteurs au Togo	CSSE et CSVAPA. Rapport de formation disponible	FAO/ESA, DPV, ITRA
	8	Formation sur le montage des pièges à phéromone et la collecte des CLA	18 CTGEA dont 3 femmes	FAO et Université de Lomé
	9	Formation de deux agents sur la technique du triple « S » de conservation de la PDCO	3 CAG et 6 CTGEA, existence de support de formation.	ProSéAl
ADC (structuration des acteurs de CVA)	10	Formation sur la transformation du soja, de la PDCO et la préparation des sauces légumes feuilles vertes des partenaires techniques chargés de superviser les acteurs communautaires	3 CAG	GIZ/ProSecAl et PASA
	11	Formation des Techniciens sur l'utilisation de tablette pour la collecte de données dans les élevages ProSecAl	4 CTGEA et 1 CAG	GIZ
Suivi-Evaluation	12	Renforcement de capacité sur le remplissage des pièces justificatives dans le cadre du suivi accompagnement pour la mise en œuvre des élevages commerciaux	7 CTGEA/EP, 7 CAG, CSSE et CSSE	PASA

Autres	13	Formation des agents pour accompagner les bénéficiaires des fonds compétitifs et des éleveurs commerciaux du PASA vers la mutation en PME	6 CTGEA/EP, 7 CTGEA, 7 CAG, CSSE, CSVAPA, DR. Rapport de formation disponible	PASA, ANPGF, MIFA
	14	Formation sur l'entrepreneuriat en élevage	3 CAG, 3 CTGEA, CSVAPA et DR. Existence de support de formation	ProSécAl
	15	Formation rapide de mise à niveau des agents dans le cadre des nouvelles orientations du MAPAH portant « Réforme du rôle et des interventions du conseil et appui-technique agricole »	74 (Tout le personnel de la direction sauf les secrétaires, les gardiens et les agents d'entretien). Rapport disponible	ICAT
	16	Formation des techniciens sur l'enrôlement systématique de tous les acteurs des chaînes des valeurs agricoles	7 CAG, 41 CTGEA, 7 CTGEA/EP, 1 CSSE et 1 DR. Rapport disponible	ICAT/MAPAH
	17	Formation sur l'élaboration de plan d'affaires	AVAPA PV	PNPER
	18	Formation des formateurs sur l'agribusiness au Togo dans le cadre du programme de transfert de technologie pour la transformation de l'agriculture en Afrique (TAAT)	CSSE	MAPAH

Au total, 18 séances de formations ont été tenues dont essentiellement 5 en production végétale et 6 dans autres domaines.

b. A l'étranger

Tableau 5.11: situation de la formation du personnel à l'étranger

Domaines	N°	Principales thématiques de formation du personnel à l'étranger	Indicateurs de réalisations	Source de financement/ Partenaires
PV	1	Les technologies de production du maïs hybride pour le TOGO	1 CTGEA	Chine
	2	Technologie complète du maïs hybride pour le Togo	1 CTGEA formé, rapport de formation disponible	République Populaire de Chine Ministère du Commerce
	3	Gestion Post Récolte des fruits et légumes et leadership des cadres africains	1 CTGEA formé, rapport de formation disponible	EGYPTE/ BAD, UNESCO
PAH	4	La pêche artisanale durable et l'éradication de la pauvreté	1 CTGEA-EP. Rapport de formation disponible	Japon/ JICA
	5	Développement de la pisciculture	1 CTGEA formé, rapport de formation disponible	EGYPTE/ JICA Japon

Le tableau nous ressort que 4 CTGEA ont suivi une formation à l'étranger sur 5 thématiques dont 3 en production végétale et 2 en production animale.

5.6.1.2. Renforcement des compétences et capacités productives des acteurs de chaînes de valeurs agricoles (producteurs, éleveurs etc. et leurs organisations)

Tableau 5.12 : Renforcement des compétences et capacités productives des acteurs de chaînes de valeurs agricoles (producteurs, éleveurs etc. et leurs organisations)

Domaines	N°	Principales thématiques de formation des acteurs	Indicateurs de réalisations	Source de financement/Partenaires
PV	1	Méthodes de lutte contre les Chenilles légionnaires	421 producteurs dt 322 femmes	ICAT
	2	Formation sur le Compostage rapide et l'utilisation du mycotri	779 producteurs dt 322 femmes	PPAAO
	3	Importance de l'utilisation des semences améliorées	242 producteurs dt 69 femmes	ICAT
	4	Techniques de production et de conservation du soja	34 producteurs dt 7 femmes	ICAT
	5	Formation des Animateurs Endogènes (AE) la conduite et le suivi des activités (CEA, PPS)	20 producteurs dt 5 femmes	GIZ/ProSécAl
	6	Formation des producteurs sur la technique de riziculture intensive (SRI)	1167 producteurs dt 464 femmes	PPAAO
	7	Utilisation raisonnée des pesticides	175 producteurs dont 67 femmes	DPV/DRAPAH, CVD
	8	Itinéraire technique de production des principales cultures maraîchères	172 producteurs dont 50 femmes	ICAT
	9	Formation sur l'utilisation de l'inoculum en culture du soja	334 producteurs dont 121 femmes	PPPAO
PAH	10	Formation des éleveurs de volailles et de petits ruminants sur les bonnes techniques d'élevages	37 éleveurs dont 15 femmes	PDRD
	11	Utilisation des produits vétérinaires	100 femmes touchées	ProSecAl/GIZ
	12	Prophylaxie médicale, sanitaire et la biosécurité	56 éleveurs touchés dont 38 femmes.	PASA/ProSecAl
	13	Gestion des effectifs, de la reproduction et des déjections des animaux	139 éleveurs dont 45 femmes	PASA/ProSecAL
	14	Les techniques d'élevage de petits ruminants, des	16 touchés pour les PR dont 12 femmes	ANADEB

	volailles et de porcins			
15	Itinéraire technique d'élevage des petits ruminants et des volailles	96 éleveurs dont 64 femmes	ICAT et PASA	
16	Conduite des élevages commerciaux et gestion des effectifs	42 anciens et nouveaux commerciaux dont 5 femmes	PASA	
17	Appui à la construction des PTA et BTA dans le cadre des éleveurs commerciaux phase 2	44 éleveurs dont 4 femmes	PASA	
ADC	18	Formation des membres de l'ABPDRD sur la planification des activités	7 membres dont 2 femmes	PDRD
	19	Principes et valeurs coopératifs	87 SCOOP avec 1168 membres dont 617 femmes	ICAT/UEMOA

Au cours de l'exercice agricole 2019, la majorité des acteurs des chaînes de valeur ont bénéficié des formations dans les domaines de la production végétale et appui au développement coopératif. Ces formations sont essentiellement tenues dans le cadre du PPAAO, GIZ et des activités traditionnelles de l'ICAT.

5.6.2. Appui-accompagnement pour l'amélioration de la productivité et de la production agricoles

Après la facilitation à l'accès aux marchés, aux intrants et matériels agricoles, aux prestations de services diverses puis au financement par les acteurs de CVA ; une autre mission de l'ICAT est de procéder à l'accompagnement et au suivi de ces derniers dans leurs activités pour un meilleur rendement de leurs activités. Ainsi, au cours de l'exercice agricole 2019, des activités ont réalisées dans le domaine de la production végétale, animale et halieutique et appui au développement coopératif

5.6.2.1. Production végétale

5.6.2.1.1. Appui à la production de semences certifiées

Au cours de cet exercice agricole 2019, les multiplicateurs de semences de la région maritime ont bénéficié des appuis de l'ICAT notamment :

- ❖ les expressions de besoins en semences de bases et en engrais ;
- ❖ l'acquisition de ces intrants et
- ❖ les itinéraires techniques de production des cultures jusqu'aux évaluations agronomiques.

Les résultats obtenus sont regroupés dans le tableau 5.13

Tableau 5.13: Situation des parcelles de semences suivies

Cultures	Variétés	Nombre de producteurs	Nombre de PPS semences	Superficie réalisée (ha)	Rendement (kg/ha)	
					Prévu	Réalisé
Maïs	IKENNE	7	7	34	2500	ND
	OBATANPA	5	4	24	2500	ND
	SOTUBAKA etc.	8	8	38	2500	ND
Total maïs	3	20	19	98	2500	ND
Riz	IR 841	3	3	3,5	3000	ND
Soja	TGX1910-14F	1	1	5	1500	ND

ND : Non disponible

Au total vingt-quatre (24) producteurs de semences ont été appuyés sur une superficie totale de 106,5 ha dont 98 ha de Maïs, 3,5 ha de Riz et 5 ha de soja.

Les parcelles de semences certifiées étant mises en place durant la petite saison, actuellement les récoltes et le séchage sont en cours donc les rendements feront objet de compléments de rapports plus tard.

5.6.2.1.2. Appui à la production végétale vivrière

Pour faciliter l'appui accompagnement des producteurs, trois outils essentiels de vulgarisation ont été utilisés au cours de l'exercice agricole 2019.

a. Appui à l'installation et la conduite des UD

Les UD permettent aux membres de groupes de contact de maîtriser un aspect du paquet technologique de production d'une culture donnée. La situation de mise en place des UD par Agence au cours de l'exercice agricole 2019 est consignée dans le tableau 5.14.

Tableau 5.14 : Installation et conduite des UD

Cultures	Agences	Nombre UD			Sup. (ha)	Rdmt PD (kg/ha)	Rdmt témoin (kg/ha)	Taux d'accroissement de rdmt (%)	Nombre Producteurs. Touchés		
		Prévu	Inst.	Tx réal. (%)					H	F	T
Tomate	Golfe	1	1	100	0,0036	30400	16200	87,7	7	3	10
Total		1	1	100	0,0036	30400	16200	87,7	7	3	10
Oignon	Golfe	2	2		0,0072	36950	20300	82,02	16	4	20
Total		2	2		0,0072	36950	20300	82,02	16	4	20
Piment	Golfe	2	4	200	0,0144	18000	10500	71,43	22	3	25
Total		2	4	200	0,0144	18000	10500	71,43	22	3	25
Maïs	Golfe	0	1		0,06	2700	1500	80	9	5	14
	Vo	5	1		0,5	2000	1500	33,33	8	13	21
	Yoto	2	2	200	0,1	2450	1350	81,48	12	13	25
Total		7	4		0,66	2383,3	1450,0	64,37	29	31	60
Niébé	Yoto	1	1	100	0,05	960	420	128,57	2	11	13
Total		1	1	100	0,05	960	420	128,57	2	11	13
Riz	Yoto	2	2	200	0,1	3700	1400	164,29	26	14	40
Total		2	2	200	0,1	3700	1400	164,3	26	14	40
	Lacs	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Zio Nord	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Zio Sud	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Avé	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total région		35	14	56	0,84				102	66	168

Durant l'exercice agricole 2019, quatorze (14) UD sur trente-cinq 35 prévues à raison de quatre (04) de maïs, deux (02) de riz, un (01) de niébé, un (01) de tomate, deux (02) d'oignon et quatre (04) de piment ont été installées sur **0,84** ha. Elles ont permis de renforcer la capacité de 168 producteurs dont 66 femmes à travers l'animation sur des thèmes suivants :

- importance du fumier ;
- effet de la combinaison des fumures organique et minérale ;
- respect du schéma cultural ;
- importance de l'utilisation de la fumure de fond.

Comparativement à la situation de 2018 dont le nombre des UD installées étaient de 18 et à la prévision (35), le nombre d'UD installées et conduites au cours de cet exercice agricole est faible. Cette faible réalisation serait due à l'ampleur de l'utilisation de l'outil CEA pour le transfert des technologies éprouvées.

Les résultats des évaluations agronomiques par thématique et par culture présentés dans le tableau 4.9 nous montrent que les rendements des parcelles de démonstration sont supérieurs à ceux obtenus sur les parcelles témoin. Les producteurs apprenants ont compris alors l'importance de l'application de ces technologies sur leur parcelle en vue de l'augmentation des rendements des cultures.

b. Appui à l'installation des CEA

Les Champs Ecoles Agriculteurs (CEA) qui sont des groupes de producteurs autour des parcelles communes d'apprentissage où ils réfléchissent ensemble sur les technologies agricoles éprouvées en comparaison avec leurs pratiques habituelles (Pratiques paysannes) dans le but de les amener à les apprécier et à les adopter.

Pour le compte de l'exercice agricole 2019, les thèmes ayant fait l'objet d'apprentissage sont entre autres :

- les techniques améliorées de production de soja, de la patate douce à chair orange dans le cadre du projet ProSécAl ;
- la lutte intégrée contre la chenille légionnaire d'automne
- la technologie du Système de Riziculture Intensive (SRI) dans le cadre des activités régaliennes de l'ICAT ;
- La GIFS et l'utilisation de mycotri dans le cadre des activités régaliennes de l'ICAT ;
- Gestion intégrée de la fertilité des sols dans le cadre des activités traditionnelles de l'ICAT

Les résultats obtenus sont mentionnés dans le tableau 5.15.

Tableau 5.15 : Situation des CEA et évaluation agronomique

Agences	Cultures	Nombre CEA			Evaluation agronomique				Nombre Producteurs. Touchés		
		Prévu	Inst.	Tx réal. (%)	Sup	Rdt moyen des PA principales	Rdt moyen des T	Taux d'accroissement	H	F	T
Avé	Maïs	12	2	16,66	0,25	2610	1530	70,59	25	22	47
Golfe		8	7	117	1,125	2780	1420	95,77	67	99	166
Lacs		10	6	300	1,5	2400	1700	41,18	28	45	73
Vo		10	2	100	0,24	2000	1500	33,33	8	46	54
Yoto		6	4	133,33	0,4	3100	1500	106,67	51	53	104
Zio Nord		12	2	50	0,24	2380	1400	70,00	24	12	36
Zio Sud		14	2	100	0,26	2987,5	1600	86,72	35	12	47
SS/Total		72	23	31,94	4,015	2608,21	1521,43	71,43	238	289	527
Golfe	Riz	8	8	200	0,4	5625	3500	60,71	117	38	155
Yoto		6	3	150	0,047	3725	1600	132,81	23	42	65
SS/Total		14	11	78,571429	0,447	4675	2550	83,33	140	80	220
Lacs	Soja	0	1		0,5	1375	700	96,43	10	2	12
Vo		0	51		1,07	1075	500	115,00	48	339	387
Yoto		0	1		0,04	1675	700	139,29	12	15	27
Zio Sud		0	24	1200	1,5	1775	750	136,67	23	217	240
SS/Total		0	77		3,11	1475	662,5	122,64	93	573	666
Vo	PDCO	0	51	94,44	1	6150	4500	36,67	48	339	387
Zio Sud		0	20	1000	2,5	8050	5175	55,56	29	193	222
SS/ Total		0	71		3,5	7100	4837,5	46,77	77	532	609
Total		86	182	211,63	11,072				548	1474	2022

Pour toutes les cultures, 182 CEA sur 86 prévus sont mis en place soit un taux de réalisation de 211,63%. Ce sont des CEA installés dans le cadre des activités traditionnelles de l'ICAT (16) et des projets tels que :

FAO : Il est question dans le cadre de ce projet d'installer et de conduire des CEA en vue d'amener les producteurs apprenants à maîtriser les différentes méthodes de lutte contre la chenille légionnaire d'automne surtout la lutte intégrée. Au total, 18 CEA ont été installés et les différents modules d'apprentissage ont été développés et les séances d'observation des parcelles ont été également réalisées. Comme méthode développées lors de l'apprentissage, nous pouvons citer : la lutte mécanique par écrasement des chenilles identifiées, la lutte culturale par le respect de l'itinéraire technique de production, la lutte chimique par l'utilisation du produit émacot et la lutte biologique par l'utilisation de la poudre de neem.



Photo : Semis du CEA de Badja (Agence Avé)



Photo : séance d'observation (Agence Vo)

ProSécAI : L'objectif poursuivi dans le cadre de ce projet est d'amener les femmes à l'âge de procréer à maîtriser et à adopter les techniques améliorées de production des cultures à haute valeur nutritionnelle telles que le soja, le PDCO, le moringa... Au total 148 CEA ont été installés et conduits dont 77 soja et 71 PDCO. A chaque séance, des thèmes liés à l'itinéraire technique de production de ces cultures sont développés et des observations sont également faites pour apprécier l'effet induit.

Le plus grand nombre des CEA ont été mis en place dans le cadre des projets pour lesquels l'ICAT est coopté pour apporter son appui accompagnement aux bénéficiaires dont les objectifs ne sont pas pris en compte dans le PTBA de l'ICAT justifiant ainsi le taux de réalisation de 211,63%.

Evaluation économique des CEA

Les résultats obtenus des évaluations économiques sont présentés dans le tableau 5.16.

Tableau 5.16 : Situation des évaluations économiques

Thématique	Cultures	PA principale (fcfa)			Parcelle paysanne / T			Ecart de résultat	Taux d'accroissement
		Charges	Produits	Résultats	Charges	Produits	Résultats		
Lutte intégrée contre la chenille légionnaire d'automne (FAO)	Maïs	264357	436982	172625	178768	230593	51825	120800	233,1
GIFS et utilisation de mycotri (ICAT)	Maïs	248965	425655	176690	165850	220480	54630	122060	223,4
GIFS et utilisation de mycotri (ICAT)	Riz	538850	972760	433910	445750	687484	241734	192176	79,50
SRI (ICAT)	Riz	581275	1093215	511940	455800	695500	239700	272240	113,58
Itinéraire technique de production	Soja	193833,333	329500	135666,7	123500	184166,7	60666,7	75000	123,626
Itinéraire technique de production	PDCO	745700	1185700	440000	350300	553500	203200	236800	116,535

Notons que les résultats des évaluations économiques sont supérieurs à ceux des parcelles avec pratiques paysannes avec des taux d'accroissement compris entre 233,1 % et 79,5 % selon les différents projets. Ces résultats ont confirmé les résultats obtenus des observations qui ressortent globalement le bon comportement végétatif des plants sur la parcelle améliorée par rapport à la pratique paysanne. Les producteurs apprenants sont alors convaincus de l'importance du respect de ces paquets technologiques sur leur propre parcelle.

c. Appui à l'installation et à la conduite des PPS

Une PPS est une parcelle sur laquelle les technologies apprises sur les UD ou les CEA sont appliquées à l'optimum par le producteur avec l'appui accompagnement technique rapproché du CTGEA.

Au cours de l'exercice agricole 2019, les producteurs individuels ou en groupes ont bénéficié de ces appuis conseils de l'ICAT qui ont porté essentiellement sur :

- l'élaboration de calendriers des opérations culturales de différentes cultures ;
- la préparation du sol et la délimitation des parcelles ;
- l'utilisation du compost comme fumure de fond

- le semis à la bonne densité, le respect des périodes d'entretien culturaux et des opérations de récolte et post récolte ;
- l'utilisation de la matière organique combinée avec l'engrais chimique ;
- l'utilisation de mycotri ;
- le système de riziculture intensive
- les techniques de conservation/stockage de produits agricoles ;
- les évaluations agro économique

Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau 5.17

Tableau 5.17 : Installation et conduite des PPS

Cultures	PPS			Superficies (ha)	Nombre d'exploitants			Observations
	Prévu	Réalisé	Taux de réalisation (%)		H	F	T	
Maïs	7525	7922	105,14	3844,09	4521	3401	7922	
Riz pluvial	2000	2476	127,96	562,27	1575	901	2476	
Riz irrigué	3375	690	132,69	422,03	416	274	690	
Sorgho	2150	0	0,00	0	0	0	0	
Ananas	0	405	337,50	137,5	236	169	405	
Niébé	0	150	250,00	66	86	64	150	
Arachide	0	71	107,58	19,5	44	27	71	
Soja	3225	2238	69,40	598,51	1083	1155	2238	
PDCO	0	312		15,75	22	290	312	
Manioc	3225	1700	205,56	835,8	861	839	1700	
Tomate	0	167		37,5	99	68	167	
Oignon	0	259		49	162	97	259	
Piment	0	72		26,5	49	23	72	
Carotte	0	73		16,18	58	15	73	
Betterave	0	32		4,5	15	17	32	
Concombre	0	15		1,2	10	5	15	
Gboma	0	10		4,25	5	5	10	
Adémè	0	161		58	15	146	161	
Laitue	0	51		2,5	31	20	51	
Aubergine	0	11		12,25	6	5	11	
Gombo	0	18		11,25	8	10	18	
Total	21500	16833	78,29	6724,58	9302	7531	16833	Dont GIFS-GIFERC Maïs: 625, GIFS-GIFERC Riz: 152, SRI: 1167; PARTAM: 473; PBVM: 181; ProSécal: 1415

Au total, 16833 PPS, toutes cultures confondues, ont été mises en place sur 21500 prévues soit un taux de réalisation de 78,29%. De façon détaillée, 4013 PPS ont été installées dans le cadre des projets et 12820 PPS pour les activités traditionnelles de l'ICAT.

Les PPS issues des projets sont reparties comme suit :

- **PPAAO:**

GIFS-GIFERC : 777 PPS (maïs et riz)

Les activités réalisées ont concerné principalement :

- (i) Mobilisation/sensibilisation et ciblage/recensement des producteurs sur le compostage/Mycotri à travers GIFS/GIFERC,
- (ii) Appui à la distribution/vente du Mycotri et collecte des fonds de contrepartie des bénéficiaires,
- (iii) Appui à l'organisation de ces bénéficiaires pour la production du compost accéléré/Mycotri et l'approvisionnement en intrants additionnels (semences, engrains minéraux),
- (iv) Appui à l'organisation des bénéficiaires en groupes dans la gestion des PPS/ GIFS/GIFERC à mettre en place pour la production (redynamisation des groupes mis en place pour l'installation des PPS/GIFS-GIFERC),
- (v) Appui à la mise en place et à la conduite des parcelles de production suivie (PPS) par les bénéficiaires conformément aux options GIFS/GIFERC.



**Photo : PPS maïs GIFERC dans Vo
gifs**

SRI : 1167 PPS riz



Photo : Groupe compostage a Toko (agence Zio sud)

Les activités réalisées dans le cadre de SRI au cours de 2019 ont touché les points essentiels suivant :

- Mobilisation/sensibilisation et ciblage/recensement des producteurs de SRI ;
- Appui à l'organisation des bénéficiaires en groupes dans la gestion des PPS/SRI à mettre en place pour la production ;
- Appui à la mise en place et à la conduite des PPS/SRI.



Photo : PPS riz à Kovéto (Agence Vo)



Photo : Pépinière SRI dans Bas-Mono

- **PARTAM:** 473 PPS

Malgré la fin de la convention, l'ICAT a continué l'appui accompagnement des producteurs pour la pérennisation des acquis du projet. Donc, les activités réalisées, ont concerné l'appui au respect des itinéraires techniques de production de riz, maïs et légumes

- **PBVM:** 181 PPS

Les acticités réalisées dans le cadre de ce projet ont porté sur l'intensification de la production du riz, maïs et adémè

- **1415 du projet ProSécAl.**

Les différentes activités réalisées dans le cadre de ce projet sont : (i) appui à l'acquisition de semences certifiées de soja et de PDCO, (ii) appui à la tenue des séances de sensibilisation sur la production individuelle et l'utilisation de compost, (iii) appui à la mise en place et à la conduite des parcelles de soja et de PDCO.



Photo : PPS à Lébé (Zio Sud)



Photo : PPS à Zéglé (Zio Sud)

Il est noté une faible performance réalisée par rapport à la prévision (78,29%). Ceci s'explique par le fait que le nombre de PPS fixé comme prévision pour l'exercice agricole 2019 (21500) est surestimé et largement supérieur à celui de l'exercice agricole précédent (8400) or le nombre de CTGEA ne fait que régresser. Par contre, par rapport à la réalisation de 2018, le nombre de PPS obtenu est supérieur. Ceci s'explique par les effets tâches d'huile des projets PPAAO et ProSécAl.

▪ **Evaluation agronomique et économique des PPS**

Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau 5.18.

Tableau 5.19 : Evaluation agronomique des PPS

Cultures	Superficies (ha)	Rendement (kg/ha)			Rendement moyen de la zone	Pourcentage écart	Observations
		Prévu	Réalisé	Taux de réalisation (%)			
Maïs	3844,1	2500	2605	104,2	1057,14	146,42	
Riz irrigué	422,03	4000	5637,5	140,94	1900	196,71	
Riz pluvial	562,27	3000	3819,36	127,31	1900	101,02	
Soja	598,51	1500	1102,5	73,5	891,67	23,64	
Manioc	835,8	20000	21500	107,5	7500	186,67	
Tomate	37,5	22475	24000	106,79	11250	113,33	
Oignon	49	30250	34000	112,40	12750	166,67	
Piment	26,5	15533	14700	94,64	8166,67	80,00	
Gombo	11,25	15060	16000	106,24	6600	142,42	

Il ressort du tableau que les rendements moyens obtenus au niveau des PPS maïs, riz pluvial, irrigué et soja sont respectivement 2605 Kg/ha, 5637,5kg/ha et 3819,36 kg/ha et 1102,5 avec des taux de réalisation respectifs de 104,2%, 140,94%, 127,31 et 73,5% par rapport à la prévision. Nous constatons alors que les objectifs de 2500 kg/ha pour le maïs, 4000 kg/ha pour le riz irrigué, 3000 kg/ha pour le riz pluvial et 1500 kg/ha pour le soja fixés par l'ICAT dans le cadre du contrat de performance avec le MAEP sont atteints globalement sauf pour le soja. Nous soulignons par ailleurs que ces rendements sont aussi significativement supérieurs à ceux obtenus sur des parcelles témoins des zones de production. Ceci s'explique par le fait que les producteurs appuyés ont mis en application les paquets technologiques et conseils appris au niveau des CEA et UD.

Tableau 5.20 : Evaluation économique des PPS

Cultures	PPS			Moyennes de la zone			Taux d'accroissement
	Charges	Produits	Résultats	Charges	Produits	Résultats	
Maïs	256661	431319	174657,5	172309	225536,5	53227,5	228,13
Riz pluvial	508850	942760	433910	445750	687484	241734	79,50
Riz irrigué	541275	993215	451940	455800	695500	239700	88,54
Soja	173850	315500	141650	123500	184166,667	60666,67	133,49

Manioc	326715	638370	311655	212000	405950	193950	60,69
Tomate	1200000	2900000	1700000	980000	1575000	595000	185,71
Oignon	2800000	4400000	1600000	1750000	2450000	700000	128,57
Piment	1120000	2850000	1730000	710000	1400000	690000	150,72
Gombo	1675000	3155000	1480000	1045375	1627290	581915	154,33

Les résultats obtenus après les évaluations économiques sont positifs et supérieurs aux résultats moyens des zones ; ceci dénote l'importance du respect des paquets technologiques des cultures pour l'amélioration du revenu des producteurs.

5.6.2.1.3. Appui à la production végétale de rente

▪ Production cotonnière

Au cours de l'exercice agricole 2019, l'appui conseil de l'ICAT, dans le domaine de la production cotonnière a consisté essentiellement à la participation aux côtés de la NSCT et FNGPC aux réunions de sensibilisation et de remobilisation des producteurs pour le bon déroulement de la campagne et de commercialisation de coton graine.

✓ *Participation aux séances de communication avec les producteurs de coton pour le lancement de la campagne cotonnière*

Ces séances se sont déroulées du 11 au 15 juin 2019 dans la région. Le contenu du message et des échanges ont porté essentiellement sur :

- le bilan de la campagne de production cotonnière 2018-2019
- les préoccupations des cotonculteurs ;
- le partage des objectifs de la campagne ;
- la communication des paramètres de gestion de la campagne 2019/2020 : prix d'achat coton-graine, prix de cession des intrants.
- les recommandations préconisées pour un bon déroulement de la campagne et
- la communication sur l'octroi des récompenses pour la campagne 2019-2020 afin de les remobiliser pour cette nouvelle campagne.

Le tableau 5.21 présente les résultats des séances de communication auxquelles les agents de l'ICAT maritime ont pris part.

Tableau 5.21 : Situation de la participation des GPC et producteurs

Préfectures	Nombre de réunions	Nombre de producteurs touchés			Observations
		H	F	T	
Zio Sud	23	1339	156	1495	105 GPC
Yoto	4	235	60	295	34 GPC présents
Avé	1	97	8	105	15 GPC présents
TOTAL	28	1671	224	1895	154 GPC présents

✓ **Participation aux séances de communication avec les producteurs de coton pour la campagne de commercialisation du coton graine**

Cette tournée avait pour objectif de motiver les récoltes précoces et échelonnées, de rappeler les dispositions à prendre autour de ces récoltes puis du stockage pour préserver la qualité du coton graine et les conduites à tenir pour un bon déroulement de la collecte et enfin de collecter les préoccupations des producteurs. Elle s'est déroulée du 9 au 13 décembre 2019 dans les préfectures de production cotonnière à savoir Zio Nord, Zio Sud, Avé et Yoto.

Le tableau 5.22 présente les résultats des séances de communication auxquelles les Agents de l'ICAT maritime ont pris part.

Tableau 5.22: Situation des séances de communication sur la commercialisation du coton grain

Préfectures	Nombre de réunions	Nombre de producteurs touchés			Observations
		H	F	T	
Zio	30	643	57	700	120 GPC présents
Avé	1	49	1	50	10 GPC présents
Yoto	5	128	3	131	46 GPC présents
TOTAL	36	820	61	881	176 GPC présents

▪ **Appui à la valorisation des ZAAP**

Les activités réalisées sur les ZAAP de la maritime ont concerné essentiellement : appui au financement des coopératives de producteurs à travers le processus de MIFA, la formation et le suivi des producteurs sur le SRI et appui au respect de l'itinéraire technique de production de maïs, soja et légumes

Tableau 5.23 : Situation de l'exploitation des ZAAP

Agence	Zones	Nbre de ZAAP touchés	Exploitants/producteurs touchés	Superficies emblavées et spéculations
Vo	Akoumapé	02 Akodessewa et Koveto	114 dont 53 femmes	13 ha (Maïs : 3 ha, riz : 5 ha et légumes : 5)
Zio Nord	Agbélouvé et Gapé Centre	02 (Gamelili et Gapé Kpodzi)	129 dont 55 femmes	150 ha (Maïs : 111 ha, riz : 32 ha, soja : 7 ha)
Total	3	4	243 dont 108 femmes	163 ha (maïs : 114 ha ; Riz : 37 ha ; Légumes : 5 ha et Soja : 7 ha)

5.6.2.2. Production animale et halieutique

En production animale et halieutique, Les appuis conseils ont touché essentiellement les éleveurs des animaux à cycles courts et les pisciculteurs.

5.6.2.2.1 Situation des UES

Comme les années précédentes, les éleveurs seuls ou en groupe ont été accompagnés à améliorer la gestion de leur cheptel à travers l'octroi de bonnes conditions de vie aux animaux et l'utilisation au mieux des recettes issues de la vente des produits de leurs élevages.

Les principaux aspects abordés au cours des suivis pour impacter positivement les élevages ont portés sur :

- ✓ La pratique des mesures de biosécurités dans les élevages ;
- ✓ La gestion de l'effectif (respect du sexe ration, séparation des sujets jeunes des adultes);
- ✓ La fabrication in situ des provendes comportant les trois grands groupes d'aliment (aliment qui donne de l'énergie, aliment qui permet aux volailles de grandir et de grossir, les vitamines)
- ✓ La recherche de compléments alimentaires et l'approvisionnement en produits vétérinaires ;
- ✓ La vaccination et le déparasitage des animaux ;
- ✓ Le traçage et la tenue régulière des cahiers de suivi de l'élevage ;
- ✓ L'introduction de géniteurs améliorés ;
- ✓ La mise en place et le respect d'un plan de prophylaxie.

Tableau 5.24: Situation des Unités d'Elevage Suivies (UES)

Espèces	ovins			caprins			volailles			porcins	Total UES
	EC	Autres	Total	EC	Autres	Total	EC	Autres	Total		
Prévu	10	160	170	10	85	95	28	490	518	70	853
Réalisé	15	226	241	5	182	187	27	515	542	80	1050
Taux réal. (%)	150	141,25	141,76	50	214,11	196,84	96,42	105,10	104,63	114,28	123,09

Par rapport au nombre d'UES total prévus à accompagner par les appuis conseils en 2019, le taux de réalisation est de 123,09 ($1050/853 = 123,09\%$). En comparant ces réalisations aux résultats de 2018 (1101 UES), l'écart est aussi positif. L'augmentation des UES constatée pour les différentes espèces animales au niveau de la région a été favorisé par plusieurs facteurs dont :

- Le projet compassion d'Apesito qui a soutenu matériellement quelques éleveurs de porc ;
- Le PASA qui a encore financé 47 nouveaux bénéficiaires ;
- Le PNPER qui a incité certains éleveurs à réhabiliter leurs unités d'élevage ;
- L'intensification par les techniciens des séances de sensibilisation sur l'importance d'améliorer les conditions de vie des animaux ;
- La découverte de nouveaux éleveurs lors des visites des CTGEA ;

- L'ANADEB qui a formé quelques éleveurs d'animaux à cycle court dans le Yoto.



UES ovins à Badja



UES volailles dans le golfe

5.6.2.2.2 *Appui à la construction des habitats améliorés*

Pour (i)réduire les effets des intempéries, (ii)lutter contre les ravageurs (iii) faciliter la distribution des aliments et contrôler la santé des animaux (iv) et enfin disposer des déjections animales à des fins agricoles, les éleveurs ont été sensibilisés et remobilisés sur la nécessité de disposer d'un habitat adéquat pour les animaux. Après les séances de travail, quelques éleveurs touchés ont soit réhabilité les anciens habitats ou construit de nouveaux logements pour leurs animaux. Les résultats en termes de nombre de PTA, BTA et porcheries construits ou réhabilités sont présentés dans le tableau 5.25

Tableau 5.25: Situation des habitats construits

Agence	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles	Total
Avé	10	5	10	34	59
Golfe	7	5	9	7	28
Lacs	3	6	6	9	24
yoto	10	6	9	9	34
Vo	6	0	2	5	13
Zio nord	4	2	15	18	39
Zio sud	2	1	0	4	7
TOTAL	42	25	51	86	204

Sur les 204 habitats construits ou totalement réhabilités au cours de cette année,

- 47 ont été financés par PASA (27 pour volailles et 20 pour petits ruminants) dans le cadre des élevages commerciaux,
- 15 ont été soutenus avec des matériels par la compassion d'Apessito,
- 142 ont été réalisés sur fonds propres des éleveurs.

5.6.2.2.3 Gestion des effectifs

Les éleveurs ont été appuyés à mieux s'organiser et gérer les effectifs de leurs animaux. Les objectifs poursuivis en leur apportant les appuis sur l'aspect de l'organisation et le suivi régulier des mouvements des animaux étaient de :

- Contribuer à réduire les taux de mortalité (jeunes de moins de 4 mois) dans les élevages afin qu'ils soient autour de 10% pour les petits ruminants, 15% pour les volailles et 15% pour porcins ;
- Les appuyer à programmer et exécuter des ventes raisonnées des animaux afin d'adapter l'effectif du troupeau à conduire aux moyens financiers disponibles ;
- Les amener en cas de besoins financiers à vendre une partie de leur cheptel pour entretenir le reste du troupeau.

Pour y parvenir, des séances d'information, de formation sur l'enregistrement de toutes les données de l'élevage ont été tenues avec les éleveurs suivis. L'utilisation des données des agro éleveurs ayant appliqué les conseils reçus a permis de calculer de façon approximative les taux de mortalités observés au niveau des petits ruminants, volailles et porcs.

Tableau 5.26: situation des taux de mortalité (%)

Année	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles
2018	11,19	9,75	11	9,55
2019	14,81	11,8	18,56	12,88
Ecart	3,62	2,05	7,56	3,33

Sources : données des agences

NB : pour les calculs, confer annexe.

Les taux de mortalités enregistrés au niveau des différentes UES au cours de l'année sont supérieurs à ceux obtenus en 2018. Le taux de mortalité le plus élevé est observé dans les unités porcines à cause de l'apparition de la peste porcine qui a conduit à l'abatage de beaucoup d'animaux.



Photo : Enterrement des porcs abattus à Massouhoïn

Mais tous les taux de mortalités calculés restent proches des indicateurs cibles (15% pour les volailles, 10% pour les petits ruminants et 15% pour les porcins).

Vu les objectifs fixés en terme de réduction des taux de mortalités, ces résultats sont très satisfaisants pour les élevages suivis mais devraient être considérés avec réserve puisque l'échantillon utilisé c'est-à-dire le nombre d'éleveurs touchés et le nombre de têtes d'animaux suivis ne sont pas représentatifs pour la région.

5.6.2.2.4 Les causes de mortalités des animaux des UES.

Les principaux facteurs ayant occasionné la mort des animaux au niveau de la région maritime varient légèrement suivant les espèces.

Cas des porcins

- La peste porcine africaine apparue au cours du deuxième semestre de l'année dans les localités de Massouhion, agoè et sogbossito (tous les cheptels concernés ont été abattus par la DE, confer images précédentes) ;
- Consanguinité ;
- Mauvaise alimentation.

Cas des volailles

- Maladies de Newcastle dans certains élevages ;
- les abondantes pluies régulières créant une situation de froid intense ont entraîné la mortalité des poussins ;
- les prédateurs éperviers et serpents.

Cas des petits ruminants

- l'ingestion des sachets plastiques du retour de pâturage ;
- la peste de petits ruminants dans certaines UES.

5.6.2.2.5 Vente des animaux des UES

Pour satisfaire leurs besoins et payer quelques intrants d'élevage nécessaires pour l'amélioration de la production, les éleveurs suivis ont été appuyés à déstocker et vendre quelques têtes d'animaux notamment les sujets reformés ou présentant des malformations, les jeunes castrés et mis à l'embouche. Le nombre de tête d'animaux vendus est présenté dans le tableau 5.27.

Tableau 5.27: situation des ventes d'animaux des UES : (nombres de têtes vendues)

Année	Ovins		Caprins		Porcins		Volailles	
	EC	Autres	EC	Autres	EC	Autres	EC	Autres
2018	95	790	100	820	0	1400	1830	2980
2019	222	1039	135	1007	0	1034	3596	3892
Ecart	127	249	35	187	0	-366	1766	912

Au cours de 2019, il y a eu plus d'animaux vendus dans les élevages commerciaux pour raison que cette année PASA a encore financé 48 nouveaux bénéficiaires. L'écart négatif observé au niveau des unités porcines non soutenues par les projets est dû au à l'apparition de la PPA qui a conduit à l'abattage des cheptels d'animaux dans la région maritime. l'augmentation des ventes enregistrées au niveau des unités d'élevage autres que les élevages commerciaux s'expliquerait par le fait qu'il y a eu plus d'UES installées en 2019 que 2018.

5.6.2.2.6 *Appui à l'amélioration de la santé animale*

L'amélioration de la production en élevage est conditionnée par plusieurs facteurs dont l'un des plus importants est de pouvoir les maintenir en bonne santé durant tout le cycle de l'élevage. Pour amener les éleveurs suivis à créer ces conditions favorables aux animaux, des séances de sensibilisations suivis de l'acte de vaccination couplé de déparasitages externes et internes ont été effectué au niveau des UES. Les résultats de vaccination et de déparasitage pratiqués sont indiqués dans les tableaux 5.28 et 5.29

Vaccination

Tableau 5.28: Situation des vaccinations des animaux

Année	Volailles vaccinées (New Castle)	Ovins/caprins vaccinés (Peste des Petits Ruminants)
2018	42753	13778
2019	40918	12424
Ecart	-1835	-1354

Le nombre de têtes d'animaux vaccinés est plus faible que celui de 2018 à cause de la rupture observée dans la distribution des vaccins subventionnés par le PASA et ProSecAl.

Déparasitage interne et externe

Tableau 5.29: Situation du déparasitage des animaux

Année	Ovins		Caprins		Porcins		Volailles	
	Interne	Externe	Interne	Externe	Interne	Externe	Interne	Externe
2018	9669	5791	10020	5385	1839	1471	33792	8318
2019	7648	1508	9899	2201	1537	376	29394	2609
Ecart	-2021	-4283	-121	-3184	-302	-1095	-4398	-5709

Le nombre des animaux traités contre les parasites internes et externes en 2019 est inférieur à l'effectif déparasité en 2018. Ces résultats pourraient être expliqués par :

- le fait que les produits vétérinaires distribués gratuitement ou à prix subventionné par PASA et ProSécAl sont finis ;
- le manque de moyen évoqué par les éleveurs ;
- la mauvaise volonté de certains à prévenir leurs animaux contre les maladies.

Les sensibilisations sont en cours pour que les éleveurs comprennent l'importance de déparasiter leurs animaux au moins trois fois par an.



Photos : Déparasitage suivi de vaccination des petits ruminants dans les Lacs

5.6.2.2.7 *Appui aux élevages spéciaux : cas des apiculteurs*

Quelques apiculteurs ont été appuyés à améliorer leurs activités en 2019. Les appuis apportés ont porté sur :

- L'installation et les entretiens des ruches ;
- Les techniques de récolte et de conservation du miel ;

La situation des apiculteurs touchés est présentée dans le tableau 5.30.

Tableau 5.30 : Situation des apiculteurs suivis

Agences	Nombre d'apiculteurs suivis	Quantité de miel produit en 2019 en litre	observation
Avé	20	390	Miel déjà vendu
LACS	5	155	
YOTO	6	125	
Total région	31	670	

Comme la plupart des consommateurs préfèrent le miel produit localement à cause de sa qualité, toute la quantité produite en 2019 a été vendue.

5.6.2.2.8 *Appui à la production halieutique*

La plupart des pisciculteurs installés au niveau de la région maritime réalisent les activités de production sur fonds propres et ne résident pas souvent à la ferme. L'accès à ces fermes est difficile car les employés

sans l'autorisation de leurs patrons refusent les visites. A cet effet, les techniciens n'ont appuyés que quelques petits pisciculteurs en plus des bénéficiaires des fonds compétitifs PASA.

Les appuis apportés ont concerné :

- Le montage des dossiers de demande de financement dans le cadre de l'Appui Direct du Projet PASA (4 dossiers élaborés dans l'agence Lacs) ;
- L'approvisionnement en alevins et provende de qualité : 24000 alevins et 1800 kg de provendes achetés dans les Lacs ;
- L'empoissonnement des étangs : 10 fermes piscicoles touchées ; les sensibilisations ont porté sur la densité à adopter pour l'alevinage c'est à dire 3 Alevins par m² pour les tilapias et 3-5 par m² pour les Clarias dans les étangs et 200-500 par m³ dans les cages flottantes) ;
- Le traçage et la tenue des documents de suivi des activités
- L'entretien des digues.
- Les récoltes : 4000kg de Tilapia et 1800 Kg de Clarias ont été récoltés dans 5 fermes dans les Lacs.



Récolte dans une ferme à Aneho



une partie des récoltes dans une ferme

5.6.2.2.9 *Collaboration avec les partenaires en production animale et halieutique*

Avec les appuis financiers de PASA, les techniciens ont accompagné :

- 47 bénéficiaires de PASA à construire des habitats pour leurs petits ruminants et volailles ;
- La construction de 3 nouveaux étangs.

Aucun suivi conjoint n'a été effectué avec ITRA au cours de 2019.

Tableau 5.31: Synthèse des activités de partenariat dans le cadre de la production animale et halieutique

Partenaires/projet	Régions	Actions/Activités	Principaux résultats
PASA	Maritime	Appui à la construction des PTA/BTA	27 PTA et 20 BTA construits
		Appui à la construction des étangs	3 étangs



PTA PASA d'une bénéficiaire d'Avé



BTA PASA d'un bénéficiaire d'Avé

5.6.3. Appui au développement coopératif

5.6.3.1. Situation des SCOOPS et COOP-CA en formation

Les SCOOP en formation sont des sociétés coopératives n'ayant pas encore tenu leurs AGC, AGE/AGO conformément à l'AU/OHADA mais qui sont dans le processus de mutation ou de création.

La situation des SCOOPS et COOP-CA en formation est présentée dans le tableau 5.32.

Tableau 5.32: Situation des SCOOPS et COOP-CA en formation

Agences	Nombre de SCOOPS en formation						Nombre de COOP-CA en formation					
	mutation	création	Total	Effectif membres			mutation	création	Total	Effectif membres		
				H	F	T				H	F	T
AVE	3	22	25	128	125	253	0	0	0	0	0	0
GOLFE	8	9	17	110	59	169	0	0	0	0	0	0
LACS	10	1	11	77	20	97	0	0	0	0	0	0
VO	40	10	50	195	348	543	4	1	5	0	0	0
YOTO	8	5	13	144	136	280	1	0	1	173	51	224
ZIO-NORD	14	9	23	240	114	354	0	2	2	44	20	64
ZIO-SUD	0	8	8	67	47	114	0	0	0	0	0	0
AVE	3	22	25	128	125	253	0	0	0	0	0	0
Total	86	86	172	1089	974	2063	5	3	8	217	71	288

Les appuis à ce niveau ont consisté à:

- adapter les textes juridiques pour les anciens groupements selon l'AU/OHADA;
- élaborer de nouveaux textes pour les nouvelles sociétés coopératives ;
- préparer et à tenir l'AGC pour les nouvelles sociétés coopératives ou l'AGE/AGO pour les anciens groupements

Au cours de cette année 172 SCOOPS de 2063 membres dont 974 femmes sont en formation.

On n'enregistre également que 8 COOP-CA de 288 membres dont 71 femmes sont en formation.

5.6.3.2. Situation des SCOOPS et COOP-CA constituées

L'appui des OP en formation a conduit à la constitution de nouvelles SCOOP au niveau de la région. Les résultats obtenus sont consignés dans le tableau 5.33.

Tableau 5.33 : Situation des SCOOPS et COOP-CA constituées

AGENCES	Nombre de SCOOPS constituées						Nombre de COOP-CA constituées					
	mutées	créées	Total	Effectif membres			mutées	créées	Total	Effectif membres		
				H	F	T				H	F	T
AVE	1	8	9	60	40	100	0	0	0	0	0	0
GOLFE	11	14	25	155	177	332	0	0	0	0	0	0
LACS	3	7	10	41	94	135	0	2	2	244	194	438
VO	31	14	45	81	134	215	4	5	9	89	83	166
YOTO	11	10	21	185	176	361	0	6	6	238	109	347
ZIO-NORD	9	3	12	145	50	195	1	0	1	37	2	39
ZIO-SUD	0	14	14	91	325	416	0	5	5	161	54	215
Total	66	70	136	758	996	1754	5	18	23	769	442	1205

Dans l'ensemble, il y a eu :

- Mutation de 66 SCOOPS et 5 COOP-CA
- Crédit de 70 SCOOPS et 18 COOP-CA

5.6.3.3. Actualisation du répertoire des OPEA, SCOOPS et COOP-CA.

Actualisation du répertoire des OPEA de base

La situation des OPEA de base est établie en vue de connaître leur nombre à accompagner en SCOOPS ou COOP-CA selon l'AU/OHADA. Ce tableau ressort la situation des OPEA de base au 31 décembre 2019

Tableau 5.34 : Situation actualisée du répertoire des OPEA de base

Agences	Situation fin 2018	Situation 2019			
		Total OPEA de base	Effectif membres		
			H	F	T
AVE	85	64	408	412	820
GOLFE	86	34	187	304	491
LACS	248	234	1376	1394	2770
VO	139	134	568	1177	1745

YOTO	100	148	819	1066	1885
ZIO-NORD	85	73	622	735	1357
ZIO-SUD	93	93	466	534	1 000
Total	836	780	4446	5622	10068

On note que les OPEA de base sont au nombre de 780 avec au total 10068 producteurs dont 5622 femmes contre 836 OPEA au 31 décembre 2018. Cette diminution serait due à leur mutation en SCOOPS ou COOP-CA.

Actualisation du répertoire des SCOOPS et des COOP-CA

Pour pouvoir identifier leurs besoins et ainsi orienter les appuis accompagnements de façon efficace et efficiente, il a été procédé à la mise à jour des SCOOPS et COOP-CA suivies dans la région maritime. Les nouvelles situations sont mentionnées dans le tableau 5.35.

Tableau 5.35: Situation actualisée du répertoire des SCOOPS et des COOP-CA

Zones	Nombre de SCOOPS				Nombre de COOP-CA				Nombre total de coopératives (COOP-CA + SCOOP-S)			
	Nbre SCOOPS fin N-1	Décou- vertes*	Consti- tuées	Total	Nbre SCOOPS fin N-1	Découvertes*	Constituées	Total	Nbre fin N-1	Découver- tes*	Constituées	Total
AVE	49	6	14	69	8	0	2	10	57	6	16	79

GOLFE	124	2	25	151	18	0	0	18	142	6	25	173
LACS	111	0	11	122	23	0	3	26	134	0	14	148
VO	111	1	26	138	10	0	8	18	121	1	34	156
YOTO	40	12	21	73	11	0	6	17	51	12	27	90
ZIO-NORD	21	5	8	34	9	0	1	10	30	5	9	44
ZIO-SUD	47	0	14	61	8	0	5	13	55	0	19	74
Total DRM	503	26	119	648	87	0	25	112	590	30	144	764

L'effort déployé par les CTGEA ont permis d'enregistrer au cours de cette année une augmentation de 136 sociétés coopératives soit un total de 648.

Il a été enregistré au cours de cette année 112 COOP-CA.

5.6.3.4. Appui à l'organisation et au fonctionnement des SCOOPS et COOP-CA

Les principales activités menées au cours de l'exercice agricole 2019 sur le plan de l'organisation et de fonctionnement des sociétés coopératives sont les suivantes : (i) l'élaboration des documents juridiques, (ii) l'organisation et à la tenue des AG, et à (iii) la constitution des dossiers pour l'immatriculation.

Appui à l'élaboration des documents juridiques

Le processus de mutation ou de création est amorcé par l'élaboration des textes juridiques. Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau 5.36.

Tableau 5.36: Situation des SCOOPS et COOP-CA appuyées à l'élaboration des documents juridiques

Agences	Statuts				Règlements intérieurs (RI)			
	SCOOPS		COOP-CA		SCOOPS		COOP-CA	
	Nbre coop. appuyées	Nbre de coop. dt statuts	Nbre coop. appuyées	Nbre de coop. dt statuts	Nbre coop. appuyées	Nbre de coop. dt RI	Nbre coop. appuyées	Nbre de coop. dt RI
AVE	54	50	3	3	54	50	3	3
GOLFE	31	30	0	0	31	30	0	0
LACS	24	18	7	7	19	18	7	7
VO	26	21	4	4	26	21	4	3
YOTO	21	21	6	6	21	21	6	6
ZIO-NORD	12	12	1	1	12	12	1	1
ZIO-SUD	22	14	5	5	22	0	5	0
Total	190	166	26	26	185	152	26	20

166 statuts et 152 Règlements intérieurs ont été élaborés au niveau des SCOOPS ;

26 statuts et 20 RI ont été élaborés au niveau des COOP-CA.

Le reste des statuts et règlements intérieurs sont en cours d'élaboration.

Appui à l'organisation et à la tenue des AG

Les AG sont tenues en général pour :

- permettre la création ou la mutation des SCOOP en formation (AGC ou AGE) ;
- modifier les statuts et règlements intérieurs ou régler un éventuel conflit (AGE) ;
- faire le bilan à la fin de l'exercice agricole (AGO)

Au cours de cette année, les SCOOPS et les COOP-CA ont été appuyées dans l'organisation et la tenue des AG dont les détails se trouvent dans le tableau 5.37.

Tableau 5.37 : Situation des SCOOPS appuyées à l'organisation et à la tenue des AG

AGENCES	AGC		AGE		AGO		Total AG	
	SCOOPS	COOP-CA	SCOOPS	COOP-CA	SCOOPS	COOP-CA	SCOOPS	COOP-CA
AVE	26	3	1	0	10	0	37	3
GOLFE	14	0	11	3	12	0	37	3
LACS	9	5	1	0	2	2	12	7
VO	8	5	11	0	14	1	33	6
YOTO	13	6	7	0	19	3	37	8
ZIO-NORD	9	1	9	1	9	3	27	5
ZIO-SUD	14	0	1	0	1	0	16	0
Total	93	20	41	4	67	9	199	32

Le tableau 35 montre que 136 AG et 59 AG ont été tenues respectivement par les SCOOPS et les COOP-CA dont :

- 93 AGC SCOOPS et 20 AGC COOP-CA ;
- 76 AGO dont 67 au niveau des SCOOPS et 9 au niveau des COOP-CA ;
- 41 AGE au niveau des SCOOPS et 4 AGE au niveau des COOP-CA.

Appui à l'immatriculation des sociétés coopératives

Pour être reconnu officiellement, des sociétés coopératives doivent disposer de l'immatriculation délivrée au niveau de la DFDTOPA. Au cours de cet exercice agricole, l'ICAT a alors appuyé les sociétés coopératives à constituer des dossiers d'immatriculation dans la région. Ainsi, deux cent (200) SCOOPS et quarante-quatre COOP-CA ont été appuyées à constituer les dossiers d'immatriculation. Signalons que cent vingt- et un (121) SCOOP ont été immatriculées dont vingt- quatre (24) COOP-CA au cours de cet exercice agricole 2019 dans la région comme l'indique le tableau 5.38.

Tableau 5.38 : Situation des SCOOPS appuyées pour l'immatriculation

AGENCES	Nbre de dossiers constitués		Nbre de dossiers instruits		Nbre de SCOOP immatriculées	
	SCOOPS	COOP-CA	SCOOPS	COOP-CA	SCOOPS	COOP-CA
AVE	20	3	15	3	11	2
GOLFE	92	15	63	15	47	11
LACS	27	9	26	6	17	4
VO	23	8	20	8	10	4
YOTO	20	7	20	7	6	2
ZIO-NORD	14	1	14	1	6	1
ZIO-SUD	4	1	0	0	0	0
Total	200	44	158	40	97	24

 *Situation récapitulée du statut juridique des sociétés coopératives*

La situation récapitulée des sociétés coopératives se présente dans le tableau 5.39.

Tableau 5.39 : Situation récapitulée du statut juridique des sociétés coopératives

Agence	Nombre de SCOOPS			Nombre de COOP-CA			Nbre total de COOP.		
	Existantes	Immatriculées	Reste	Existantes	Immatriculées	Reste	Existantes	Immatriculées	Reste
AVE	69	11	58	10	2	8	79	13	66
GOLFE	151	47	104	18	11	7	173	58	115
LACS	122	17	105	26	4	22	148	21	127
VO	138	10	128	18	4	14		14	142
YOTO	73	6	67	17	2	15	90	8	82
ZIO-NORD	34	6	28	10	1	9	44	7	37
ZIO-SUD	61	0	61	13	0	13	74	0	74
Total	648	97	551	112	24	88	764	121	643

Au niveau de la région au total 121 sociétés coopératives sont immatriculées

5.6.3.5. Collaboration avec les partenaires en appui au développement coopératif

Tableau 5.40 : Synthèse des activités avec les partenaires en structuration des acteurs (ADC)

Projets/Partenaires	Principales Actions/Activités	Principaux résultats (<i>indicateurs de résultats chiffrés</i>)
UEMOA	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des comités cantonaux provisoire d'organisation -Elaboration des textes juridiques -Préparation et tenue des AGC des unions cantonales des producteurs de maïs et du riz -Elaboration des textes juridiques au niveau des unions préfectorales de producteurs de maïs et du riz -préparation et tenue des AGC des unions préfectorales des producteurs de maïs et du riz -Elaboration des textes juridiques au niveau des associations préfectorales des commerçants et des transformateurs du maïs et du riz -Préparation et tenue des AGC des associations préfectorales de commerçants et de transformateurs du maïs et du riz -Elaboration des textes juridiques des unions régionales des producteurs du riz et de maïs Préparation et tenue des AGC des unions régionales des producteurs de maïs et du riz -Elaboration des textes juridiques des associations régionales des commerçants et transformateurs du maïs et du riz Préparation et tenue des AGC des 	<ul style="list-style-type: none"> -Au total 32 AGC des unions cantonales des producteurs de maïs ont été tenues -11 AGC des unions cantonales des producteurs du riz ont été tenues - 6 AGC des unions préfectorales des producteurs de maïs ont été tenues -3 AGC des unions préfectorales de producteurs du riz ont été tenues -1 AGC de l'union régionale des producteurs de maïs a été tenue -1 AGC de l'union régionale des producteurs du riz a été tenue -8 AGC des associations préfectorales des commerçants du maïs - 4 AGC des associations préfectorales des transformateurs du maïs -1 AGC de l'association régionale des commerçants du maïs -1 AGC de l'association régionale des transformateurs de maïs - 2 AGC des associations préfectorales des commerçants du riz -2 AGC des associations préfectorales des transformateurs

	associations régionales des commerçants et transformateurs de maïs et du riz	du riz - 1AGC de l'association régionale des commerçants de riz -1 AGC de l'association régionale des transformateurs de riz
Promangue/UK	Structuration des acteurs de la chaîne de valeur mangue greffée -Tenue des réunions foraines de sensibilisation et d'élaboration de projets de textes juridiques au niveau préfectoral et au niveau régional -Tenue des AGC des SCOOPS promangue au niveau préfectoral -Tenue de l'union régionale des coopératives de producteurs de mangues -Tenue des AGC des associations préfectorales de commerçants de mangues -tenue de l'AGC de l'association régionale des commerçants de mangues	- 2 AGC des SCOOPS promangue au niveau préfectoral - 1 AGC de l'union régionale des producteurs de mangues -2 AGC des associations préfectorales des commerçants de mangues -1 AGC de l'association régionale des commerçants de mangues

5.6.4. Appui à la constitution et gestion efficiente des stocks de produits agricoles constitués dans le cadre des contrats entre producteurs et agrégateurs dans la mise en œuvre du processus MIFA

Tableau 5.41 : Situation des stocks de produits agricoles dans le cadre des clauses contractuelles

Produit /spéculation	Agence	Nombre SCOOP/OPEA /groupes appuyés	Nombre de gros producteurs individuels appuyés	Quantité de produit contractualisée avec les agrégateurs (tonnes)	Quantité de Stocks (tonne) constituée
Maïs	LACS	1	0	100	21,6
	YOTO	14	221	152	213

	Total	15	221	252	234,6
	VO	7	0	86,875	
	YOTO	2	0	86	En cours
	Total	9	0	172,875	
gari	VO	3	0	20 tonnes	18 tonnes
Soja	YOTO	14	117	116	170

Au Total 252T de maïs, 172,875T du riz paddy, 20T de gari et 116T de soja ont été contractualisés avec les agrégateurs.

VI. ACTIVITES DE COORDINATION ET DE SUIVI-EVALUATION

6.1. Activités de coordination

Il s'agit des activités réalisées par des équipes pluridisciplinaires des agences d'une part et d'autre part par celles de la direction régionale pour assurer la coordination et la supervision des activités. Ces activités ont permis de faire des appuis méthodologiques et techniques au personnel opérationnel sur le terrain. Ces appuis ont porté sur l'organisation en général des activités dans les agences, la capitalisation des données. Elles ont permis également de s'assurer du déroulement effectif des activités sur le terrain et de corriger certaines imperfections constatées.

Il y a eu également la participation de la DR ou des chefs services à des rencontres, réunions et ateliers bilans, les réunions de validation des documents et autres activités de partenariat spécifiques à la Région.

6.2. Activité de suivi-évaluation

Il s'agit principalement de :

- la planification et programmation des réunions au niveau de la direction régionale;
- partage de nouvelle la stratégie d'appui conseil et les recommandations assorties à l'atelier bilan de l'exercice 2018 et des perspectives de l'exercice agricole 2019 tenu à Atakpamé ;
- le suivi de la mise en œuvre des activités à travers les missions de suivi évaluation dans les agences/zones: Elles ont consisté à des visites sur le terrain pour suivre les activités exécutées et connaître leur niveau de réalisation dans les agences/zones, vérifier l'existence et la tenue des documents de travail des techniciens et assister à la mise en place/animation des outils de vulgarisation. Au total, 3 missions ont été tenues dans le cadre de PPAAO, 3 missions dans le cadre de PASA, 2 missions de le cadre de ProSécAl, 2 missions dans le cadre des activités traditionnelles de l'ICAT, 2 missions

dans le cadre de FAO. Ces missions ont permis de toucher tous le personnel opérationnel des agences.

- l'évaluation du niveau des recommandations issues de l'atelier bilan technique d'analyse des résultats de l'exercice 2018 et des perspectives de l'exercice agricole 2019 tenu à Atakpamé et de la réunion technique à mi-parcours tenue en septembre 2019;
- l'élaboration des comptes rendus, des procès-verbaux et des rapports d'activités de l'appui conseil technique de l'ICAT au niveau de la région.
- l'évaluation de la réalisation des objectifs de la stratégie d'appui conseil aux acteurs de CVA et à leurs organisations ainsi que du contrat de performance signé avec le MAPAH (tableau 6.1)

Tableau 6.1 : Synthèse des réalisations des objectifs du contrat de performances 2019

Domaine / Volet et activités	Indicateurs de performance	Prévision /cibles	Valeur réalisée	Taux de réalisation (%)	Observations
PRODUCTION VEGETALE VIVRIERE : "appui-accompagnement des producteurs pour une meilleure productivité"	Nombre d'unités de démonstrations (UD)	35	14	40	Cette faible réalisation serait due à l'ampleur de l'utilisation de l'outil CEA pour le transfert des technologies éprouvées.
	Nombre de parcelles de production suivies (PPS)	21500	16833	78,29	Dont PPAAO (GIFS-GIFERC Maïs: 625, GIFS-GIFERC Riz: 152, SRI: 1167); PARTAM: 473; PBVM: 181; ProSécal: 992
	Nombre de CEA (champs écoles agriculteurs)	86	182	211,63	18 CEA FAO, 148 CEA Prosécal
	Rendement moyen du maïs, kg/ha.	2500	2605	104,2	
	Rendement moyen du riz pluvial, kg/ha.	3000	3819,36	127,31	

Domaine / Volet et activités	Indicateurs de performance	Prévision /cibles	Valeur réalisée	Taux de réalisation (%)	Observations
	Rendement moyen du riz irrigué, kg/ha.	4000	5637,5	140,94	
	Rendement moyen du soja, kg/ha.	1500	1102,5	73,5	
PRODUCTION ANIMALE : « appui accompagnement des éleveurs pour une meilleure productivité »	Nombre total d'UES (unités d'élevages suivies)	853	1050	123,09	
	Nombre d'UES volailles	518	542	104,63	
	Nombre d'UES ovins/ caprins	265	428	168	
	Nombre d'UES porcins	70	80	114,28	
	Taux de mortalité dans les UES volailles réduite à 15%	15	12,88		
	Taux de mortalité dans les UES petit ruminant réduite à 10%	10	13,31		
	Mortalité dans les UES porcins réduite à 15%	15	18,56		
APPUI-ACCOMPAGNEMENT A LA MUTATION ET LA PROMOTION DES OP/SCOOP	Nombre total de Coopératives constituées :	100	159	159	Dont 23 COOP-CA. Ce taux élevé est dû au financement de MIFA dont l'un des critères est la constitution en société coopérative

Domaine / Volet et activités	Indicateurs de performance	Prévision /cibles	Valeur réalisée	Taux de réalisation (%)	Observations
(tenue des AGC et immatriculations).	Nombre de Sociétés coopératives immatriculées	40	121	302,5	Dont 24 COOP-CA. Ce taux élevé est dû à MIFA qui facilite le processus d'obtention de l'immatriculation

VII. Difficultés rencontrées

Lors de la réalisation des activités, quelques difficultés ont été rencontrées globalement et ont entravé le bon déroulement des activités. Il s'agit d'ordre :

Climatique :

- Sécheresse à la grande saison
- pluies abondantes surtout en octobre

matériel :

- Insuffisance des moyens de travail : moyens de déplacement (voiture pour les tournées en région et les motos)
- Etat délabré et vétuste de certaines agences et de la DRM ;
- Insuffisance de matériel didactique

Humain/dispositif opérationnel

- Insuffisance de compétences de certains CTGEA par rapport à leur nouveau cahier de charge ;
- Non appropriation ou partielle de la nouvelle stratégie d'appui conseil de l'ICAT liée aux nouvelles orientations du MAPAH ;
- insuffisance du personnel opérationnel ;
- personnel vieillissant

financier

retard dans la mise à disposition des fonds destinés pour le fonctionnement de la région

VIII. PERSPECTIVES

Nos perspectives se présentent comme suit :

- poursuite de nos appuis accompagnement aux producteurs et éleveurs en production végétale et animale et en appui au développement coopératif selon la nouvelle stratégie d'appui conseil;

- appui à l'appropriation du contenu du nouveau cahier de charges des CTGEA ;
- opérationnalisation effective des 2 commissions créées en région pour la coordination des activités relatives aux bases de données sur les fournisseurs d'intrants et prestataires de services, les marchés et les crédits ;
- intensification des activités d'organisation, de formation et d'appui accompagnement du PBVM ;
- poursuite des activités des projets PASA, ProSécAl, PDRD et pérennisation des acquis des projets PPAAO, PARTAM etc.
- intensification des activités de MIFA
- diffusion de la culture entrepreneuriale agricole dans les SCOOP ;
- poursuite des activités du projet de restructuration des filières maïs et riz de l'UEMOA et du projet Promangue.

CONCLUSION

L'année 2019 a été marquée essentiellement par des réunions foraines, des recensements des ACV, leur organisation pour l'accès au marché et au financement, les renforcements de capacités et l'appui accompagnement des ACV dans le cadre des activités traditionnelles de l'ICAT et celles des projets spécifiques. Des résultats intéressants ont été obtenus au cours de ce exercice agricole; les valeurs cibles fixés dans la stratégie d'appui conseil au niveau de l'ICAT, sont globalement atteints pour les volets de production végétale animale et pour l'appui au développement coopératif grâce à la bonne pluviosité qu'a connue la région, à la mobilisation de tout le personnel de la DRM et aux efforts de collaboration entre l'ICAT et les autres acteurs intervenant dans le développement du secteur agricole. Néanmoins des efforts restent à faire quant à l'appropriation des nouvelles orientations du MAPAH surtout celles liées aux activités de MIFA.

Les activités seront poursuivies pour le compte de la campagne agricole 2020-2021 par rapport à la production végétale, animale, halieutique et en développement coopératif dont les prévisions seront mentionnées dans la stratégie spécifique d'appui conseil de l'ICAT et dans les conventions des différents projets spécifiques.

ANNEXES

Annexe1 : Hauteurs pluviométriques et nombre de jours au cours des années 2019, 2018, 201, 2016, 2015 et 2014

Mois	AGENCES Annuel 2019														Moyennes Régionales	
	Avé		Golfe		Lacs		Vo		Yoto		Zio Nord		Zio Sud			
	Ht(mm)	Jrs	Ht(mm)	Jrs	Ht(mm)	Jrs	Ht(mm)	Jrs	Ht(mm)	Jrs	Ht(mm)	Jrs	Ht(mm)	Jrs	Ht(mm)	Jrs
Janvier	4,5	0,25	21,43	0,86	62,4	2	42,9	1,5	1,36	1	0	0	15,4	2	21,14	1,09
Février	43,25	2,5	42,83	1,71	48,5	4	12,6	0,75	30	1	1,075	0,5	22,45	2	28,67	1,78
Mars	76,25	5,25	124,03	3,71	100,4	4	64,25	3,5	117,26	5	26,75	1	38,52	3	78,21	3,64
Avril	152,5	5	117,31	2,71	80,4	5	94,28	4	162,8	7	77,8	6	151	6	119,44	5,10
Mai	166,4	8,75	195,79	7,43	144,8	6	162,48	7,5	315	9	115,65	6,5	236,35	9	190,92	7,74
Juin	147,725	9	169,8	6,14	129,7	6	184,35	7,25	197,5	7	204,3	8	224,63	8	179,72	7,34
Juillet	142,6875	7,25	100,59	4,71	98,3	6	155,43	5,75	114,8	5	247,7	12,5	168,1	6	146,80	6,74
Août	32,125	2,25	1,43	0,14	13,9	1	35,25	1,75	52,52	1	25,25	3,5	0	0	22,93	1,38
Septembre	148,6875	8	133,4	7,29	120	6	79,00	5,5	213,44	8	177,65	10	162,1	9	147,75	7,68
Octobre	49,85	4,75	205,54	11,57	271	12	345,13	12	271,64	13	314,3	15	169,4	11	232,41	11,33
Novembre	52,3	4,2	58,57	3,86	96,6	5	61,20	4	104,56	5	66,9	4	44,5	8	69,23	4,87
Décembre	11	1,6	16,86	1,29	23	1	0	0	3,6	1	0	0	13	2	9,64	0,98
Total 2019	1027,275	58,8	1187,58	51,42	1189	58	1236,85	53,5	1584,48	63	1257,375	67	1245,45	66	1246,86	59,67
Total 2018	1137,6	59	955	42,9	1052	47	845	42	1324	55	1542,15	72	980,12	54	1118,41	53,44
Total 2017	1221,8	59,4	904	45,7	1121	87	956	45,8	1331,1	60	1057,05	73,5	998,32	54,32	1084,09	60,82
Total 2016	1125	50,2	783	38,6	1021	69	857	44,2	1003,4	55	1122,65	64	1298,5	68,99	1053,01	56,82
Total 2015	1043,3	45	779	34,9	867,2	96	776	39,6	836,78	46	1509,11	88,5	876,34	49,9	955,42	57,16
Total 2014	1171,3	62	881,75	47,8	1069,8	162	816,31	48	1189,3	61	1142,9	50	1139,2	66,3	1058,65	71,01

Source : Données des agences, 2019

Annexe 2 : Dispositif de base : Sur le plan de cibles touchées

Régions/Agences	Nbre CTGEA opérat.	Production végétale				Production animale et halieutique			Appui au Développement Coopératif			GC appuyés		
		Nbre UD	Nbre CEA	Nbre PPS	Nbre de prod.	Nbre	Nbre	Nbre d'élev. suivis	Nbre de coop. Recens*	Nbre de coop. Appuy.	Nbre de coop. /groupes app MIFA	Nbre d'acteurs de CVA indiv. app.	Nbre GC app.	Effectif mbres
						d'UES	d'UPS							
Avé	6	0	3	1689	2119	125	1	89	79	61	20	252	61	850
Golfe	9	8	15	2025	2505	153	9	318	169	154	54	716	239	2826
Lacs	7	0	7	1765	1400	13	9	263	148	128	1	1556	151	1833
Vo	5	1	66	3045	2925	193	3	204	156	136	15	12	228	2805
Yoto	5	5	9	3690	7549	233	3	278	90	59	3	478	286	7071
Zio Nord	6	0	2	2372	2086	155	1	223	44	44	8	920	61	1395
Zio Sud	6	0	46	2 247	1 923	125	3	152	74	74	23	1 853	109	1 320
TOTAL	44	14	148	16833	20507	997	29	1527	760	656	124	5787	1135	18100

Annexe 3 : Mouvement des effectifs dans les UES

Agences	Ovins					Caprins					Porcins					Volailles								
	Eff début	Entrée	Sortie		Eff fin	Tx de mort	Eff début	Entrée	Sortie		Eff fin	Tx de mort	Eff début	Entrée	Sortie		Eff fin	Tx de mort	Eff début	Entrée	Sortie		Eff fin	Tx de mort
			Mortalité	Autre					Mortalité	Autre					Mortalité	Autre					Mortalité	Autre		
Avé	567	258	126	102	597	15,27	437	201	61	87	490	9,56	140	64	10	48	146	4,90	1632	322	363	442	1149	18,58
Golfe	163	186	73	58	218	20,92	200	97	44	64	189	14,81	575	576	468	127	556	40,66	1663	1003	378	127	2161	14,18
Lacs	354	456	132	82	596	16,30	103	682	58	386	341	7,39	63	281	55	247	42	15,99	1460	8661	930	3640	5551	9,19
Vo	468	334	100	131	571	12,47	307	387	69	131	494	9,94	372	171	67	148	328	12,34	4419	1761	853	2685	2642	13,80
Yoto	406	274	109	101	470	16,03	471	348	92	199	528	11,23	185	255	47	133	260	10,68	1657	1849	382	730	2394	10,90
Zio Nord	775	437	175	795	242	14,44	1100	504	223	500	881	13,90	260	1185	120	0	1325	8,30	1751	5253	1458	947	4599	20,82
Zio Sud	738	322	135	98	827	12,74	414	182	95	99	402	15,94	320	61	70	97	214	18,37	8934	3509	1290	4080	7073	10,37
Total	3471	2267	850	1367	3521	14,81	3032	2401	642	1466	3325	11,81	1915	2593	837	800	2871	18,56	21516	22358	5654	12651	25569	12,88